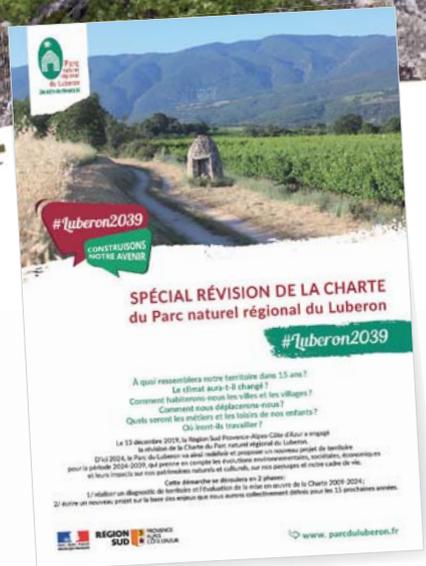




Parc
naturel
régional
du Luberon
Une autre vie s'invente ici



“
Supplément spécial révision
de la Charte #Luberon2039

RAPPORT ANNUEL PARC NATUREL RÉGIONAL DU LUBERON

2019

Charte 2009-2024

parcduluberon.fr



SOMMAIRE

“ Mission A

Protéger les paysages,
transmettre les patrimoines
et gérer durablement les
ressources naturelles

..... p. 3

“ Mission B

Développer et
ménager le territoire

..... p. 15

“ Mission C

Créer des synergies entre
environnement de qualité
et développement
économique

..... p. 25

“ Mission D

Mobiliser le public pour
réussir un développement
durable

..... p. 33

“ Vie du Parc

Le syndicat mixte, le budget

..... p. 43

LE RÉSEAU DES PARCS
NATURELS RÉGIONAUX
DE FRANCE

..... p. 51

+ SUPPLÉMENT
SPÉCIAL RÉVISION DE
LA CHARTE DU PARC

Conception-rédaction :
les services du PNRL

Graphisme :
A. Laage

Illustrations :
E. Bosom, Autrement Dit, A. Laage

Crédits photos :
PNRL, B. Bechet, P. Clin, D. Tatin,
C. Almodovar, CVPA

Photo de couverture :
Dalle à empreintes de pas de
mammifères à Saignon (D. Tatin)

Imprimerie :
Imprimé en 600 ex par L'Imprim
sur papier 100% recyclé
avec des encres végétales
Juillet 2020

Édito de la Présidente

En 2019, le Parc du Luberon a fait les premiers pas vers la révision de sa Charte 2009-2024, avec le soutien de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur qui, en décembre, a voté le lancement de la démarche de renouvellement du classement de notre territoire en parc naturel régional et l'élaboration d'un nouveau projet pour la période 2024-2039.

Comme vous pourrez le lire dans le supplément spécial encarté dans ce rapport annuel, la révision de la Charte du Parc devra aboutir d'ici le printemps 2024. D'ici là, nous aurons :

- dressé le bilan de la mise en œuvre de la Charte actuelle pour la période de 2009 à 2024 ;
- établi un diagnostic mettant en avant les évolutions du territoire depuis 2009 et les grands enjeux pour son avenir en matières sociale, économique, patrimoniale, environnementale et culturelle ;
- construit un projet d'avenir avec les différents acteurs, institutionnels, économiques ou associatifs, tout en permettant aux habitants de s'exprimer.

Depuis la création du Parc du Luberon en 1977, le territoire a capitalisé plus de 40 années d'expérimentation d'une relation différente entre l'Homme et son environnement. De nombreux projets ont abouti à des réalisations très concrètes, que les habitants se sont appropriées au fil du temps, illustrant la devise des Parcs : « Une autre vie s'invente ici ».

Grâce à la mobilisation de ses membres, le Parc du Luberon promeut un développement équilibré du territoire basé sur le respect des patrimoines naturel et culturel. Il constitue un outil privilégié pour se saisir des enjeux majeurs actuels que sont le changement climatique et la perte de biodiversité, et conduire une véritable transition écologique et énergétique.

Dominique SANTONI

Présidente du Parc naturel régional du Luberon

Le mot du Président de Région

La Région Sud est un écrin de biodiversité. Notre territoire exceptionnel compte aujourd'hui 25% de sa superficie occupée par 8 Parcs naturels régionaux, bientôt 9 avec la création prochaine du Parc du Mont-Ventoux. Ces Parcs sont à la fois des espaces naturels préservés, mais également des lieux de vie où l'on sait toujours plus expérimenter, innover, dans tous les domaines.

Grâce à leurs actions au quotidien, les Parcs naturels régionaux sont nos partenaires privilégiés dans la mise en œuvre du grand Plan Climat régional que nous avons adopté fin 2017, pour faire face au changement climatique et à ses impacts sur notre mode de vie. Parmi les mesures, nous avons mis en place la garde régionale forestière, composée de 120 jeunes qui, chaque été, surveillent les massifs et sensibilisent les promeneurs au risque d'incendie.

Nous avons également décidé de planter un million d'arbres d'ici 2021 sur tout le territoire de la région Sud. Autant d'actions que nous menons main dans la main avec les Parcs naturels régionaux pour sauvegarder nos ressources naturelles et mieux vivre ensemble.

Le Parc naturel régional du Luberon est l'un des acteurs incontournables pour y parvenir. Je tiens à saluer l'implication de toute l'équipe, les savoir-faire et compétences de chacun et la mobilisation des acteurs locaux. Grâce à eux, l'action régionale est portée au plus près du territoire pour le bénéfice de tous.

Renaud MUSELIER

Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Président de Régions de France



“ Mission A Protéger les paysages, transmettre les patrimoines et gérer durablement les ressources naturelles

ORIENTATIONS

A/1

Protéger et gérer la biodiversité

A/2

Protéger et gérer les ressources naturelles

A/3

Protéger les paysages et valoriser le patrimoine culturel

A/4

Protéger et valoriser le patrimoine géologique
Gestion de la réserve naturelle géologique

Inventaire permanent de la flore

L'inventaire permanent de la flore du Parc naturel régional du Luberon étendu au versant sud de la montagne de Lure (couvrant ainsi le territoire de la Réserve de biosphère Luberon-Lure) permet d'actualiser la connaissance des espèces sur le territoire. Versées dans la base de données régionale www.silene.eu du Conservatoire botanique national (CBN) et bientôt sur geo.pnrpaca.org, les données servent à mieux prendre en compte la flore dans le cadre de la gestion d'espaces naturels ou d'avis à donner sur divers programmes et projets d'aménagement.

→ www.silene.eu

Chiffres clés :

- 83 relevés saisis en 2019 dans la base de données www.silene.eu, totalisant 1 094 données
- Quelques belles découvertes cette année, comme la Pâquerette des bois à Saint-Michel-l'Observatoire (nouvelle espèce pour les Alpes-de-Haute-Provence), le Trèfle écaillé à Saint-Saturnin-lès-Apt (nouvelle espèce à l'échelle de la Réserve de biosphère), l'Égilepe de deux pouces, très rare graminée également observée à Saint-Saturnin-lès-Apt (seconde station pour la Vaucluse), et la Jasonie tubéreuse, également aux Mourres de Forcalquier (seconde station pour le département et la région Sud).

Financé par le Parc hors programmes subventionnés

Contact : laurent.michel@parcduluberon.fr



Trèfle écaillé

Les travaux de recherche sur *Inula montana* reconnus par Weleda

Les travaux de recherche conduits sur *Inula montana* par le laboratoire de pharmacognosie de la faculté de pharmacie de Marseille, en lien avec le Parc, ont été reconnus par la société Weleda dans le cadre du « Prix de Thèse Weleda ». Cette thèse de Elnur Garayev a en effet permis de mettre au point un extrait naturel dont les propriétés thérapeutiques sont identiques à celles de l'Arnica. Cette remise de prix s'est déroulée le 29 mars 2019 dans les locaux de l'entreprise à Huningue, et s'est accompagnée d'une visite des ateliers de production.



Chiffres clés :

- Identification de 28 composés dont 25 ont été décrits pour la première fois dans cette espèce
- Découverte de 6 nouveaux composés dont 1 jamais identifié dans le monde végétal : l'Eldarine

Cofinanceurs : Région, L'Occitane, Parc du Luberon

Contact : philippe.chiffolleau@parcduluberon.fr

PROTECTION D'ESPÈCES MENACÉES

Conservation du Vautour percnoptère

En 2019, le suivi de 2 couples établis et de 6 sites historiques a été réalisé par un service civique du Parc du Luberon et par une prestataire de service spécialisée. 1 nouveau couple a tenté de s'installer pour la 2^e année consécutive dans le Luberon oriental en dehors de la zone de protection spéciale ZPS Natura 2000 ; mais cette tentative a échoué. 1 observation a été faite sur un site historique où l'espèce n'avait pas été vue depuis 2010. Une action de concertation a été menée pour la création de placettes chez des éleveurs de la montagne de Lure (hors zone Natura 2000), en impliquant des habitants et des éleveurs.

Ce programme de conservation est réalisé à la fois dans le cadre de Natura 2000 (ZPS Petit Luberon) et grâce au projet mené avec d'autres Parcs de la région et l'Office français de la biodiversité. (Voir également page 7).



Clichés pris au piège-photo dans une placette de soutien alimentaire : l'identification des individus se fait par lecture de bagues sur photo, souvent aussi grâce aux motifs de la partie glabre de la face.



Chiffres clés :

- Mars à août 2019 : 59 jours de suivi terrain par un prestataire + 6 mois d'un volontaire service civique + 30 jours agent Parc, permettant de réaliser 22 tournées d'approvisionnement des 8 placettes avec recyclage de 9,5 tonnes de déchets de boucherie
- 8 pièges-photos pour le suivi de 8 placettes = 14 individus différents détectés au piège-photo

Cofinanceurs : Union européenne (Feader), État, Office français de la biodiversité, Parc du Luberon

Contact : julien.baudat-franceschi@parcduluberon.fr

Prise en compte du Circaète Jean-le-Blanc dans l'exploitation forestière

Le Circaète Jean-le-Blanc est un grand rapace protégé par la loi. Il niche dans les forêts et chasse en milieu ouvert. Le Parc du Luberon réalise un suivi des couples connus là où des travaux forestiers sont prévus, en partenariat avec l'ONF, la LPO PACA et le GPFSA (association réalisant le suivi des populations de circaètes dans les Alpes de Haute-Provence). En cas d'occupation d'un site par des circaètes, les travaux sont différés à l'hiver (le Circaète hivernant en Afrique). Une attention particulière est portée au secteur où se situe l'arbre support du nid, cette zone devant être préservée de manière à garantir un périmètre de quiétude. Au cours du suivi, le Parc transmet ses préconisations à l'ONF.

Chiffres clés :

- 1 volontaire service civique mobilisé régulièrement de mai à août
- 29 journées de suivi sur 3 sites dont 2 sont occupés par des circaètes
- 285 heures effectives d'observation

Financé par le Parc hors programmes subventionnés

Contact : julien.baudat-franceschi@parcduluberon.fr



Suivi annuel des espèces floristiques rares et menacées

Parmi près de 2 000 espèces actuellement connues dans le Parc du Luberon et le versant sud de la montagne de Lure, quelques-unes méritent une attention toute particulière du fait de leur grande rareté et vulnérabilité.

Deux d'entre elles ont fait l'objet en 2019 d'un protocole de suivi permettant d'estimer les effectifs en place et d'ajuster la gestion conservatoire de leur biotope :

- la Loefflingie d'Espagne, très petite et discrète espèce dont l'une des rares stations françaises se situe à Villars, sur les sables de la colline de la Bruyère ;
 - la Garidelle, espèce adventice des cultures, au bord de l'extinction en France et dont la principale population se situe sur le site de la Garrigue, à Mérindol.
- Ces deux suivis sont réalisés conjointement avec le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA).

Chiffres clés :

- Garidelle : 85 pieds comptés dans un échantillon représentatif de la parcelle, permettant une estimation de la population à environ 3 600 individus. C'est une forte baisse des effectifs par rapport aux années précédentes, qui s'explique probablement en partie par une date de suivi très tardive (11 juillet), décalée en raison de l'épisode de canicule de la fin juin.
- Loefflingie d'Espagne : seulement 3 pieds observés cette année dans un échantillon représentatif de la station (68 lors du précédent comptage en 2017). Cette chute des effectifs reste à ce jour non expliquée, mais il se peut que les conditions météorologiques aient été défavorables (manque d'eau en période de germination).
- Les sites de la Garrigue et de la Bruyère sont tous deux des Espaces naturels sensibles (ENS) du Département de Vaucluse.

Financé par le Parc hors programmes subventionnés

Contact : laurent.michel@parcduluberon.fr



Suivi Garidelle



Loefflingie d'Espagne





UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural



L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Le Parc du Luberon anime 7 sites du réseau européen Natura 2000, sur 9 sites présents sur son territoire: Rochers et combes des Monts de Vaucluse, le Calavon et l'Enchrême, Massif du Petit Luberon, Massif du Luberon, Ogres, Vachères, Luberon oriental.

L'objectif: préserver les espèces animales et végétales et leurs habitats menacés et/ou remarquables, qu'ils se situent en milieux naturels ou cultivés.

Aménagement d'un cabanon sur le massif du Luberon: suivi de l'arrivée des chauves-souris

La forte augmentation de guano de chauves-souris indique une fréquentation croissante du gîte aménagé en 2018. Ce constat est très positif moins d'un an après les travaux, alors que plusieurs années sont souvent nécessaires pour qu'une colonie investisse un nouveau lieu. Les températures sont conformes à ce qui était recherché pour garantir les conditions nécessaires aux naissances de Petit et de Grand rhinolophes (entre 18°C et 33°C de mai à mi-septembre). Même pendant la période de canicule de fin juin, qui correspondait à la période de mise-bas, au moins un espace du cabanon conservait une température favorable. Le suivi par le Parc du Luberon et le Groupe Chiroptères de Provence se poursuivra avec quelques améliorations pour conforter ce succès.

Chiffres clés :

- 31 espèces de chauves-souris en France dont 18 inscrites au Livre rouge des espèces menacées, tel le Grand rhinolophe
- 1 seule colonie de reproduction connue de Grand rhinolophe sur le territoire du Parc du Luberon

Cofinanceurs : Union européenne (Feader), État, Département de Vaucluse (ENS Espaces naturels sensibles), Parc du Luberon

Contact : sophie.bourlon@parcduluberon.fr

➔ http://cdn1_2.reseaudespetitescommunes.fr/cities/882/documents/pvpsrbmowzvwq7a4.pdf

Travaux en faveur de la restauration des pelouses pastorales des crêtes du Petit et du Grand Luberon

Le Parc du Luberon et les éleveurs ovins utilisant ces parcours pastoraux ont accompagné des travaux de débroussaillage sur les crêtes du Petit et du Grand Luberon sur les communes de Robion, Les Taillades, Auribeau, Castellet, Cabrières-d'Aigues, Cucuron et Saint-Martin de Castillon. L'objectif: faciliter la circulation des troupeaux, entretenir et rouvrir ces espaces pour restaurer les pelouses des crêtes, qui sont exceptionnelles pour le pâturage et la biodiversité. Cette opération a pu se faire grâce à l'autorisation de plusieurs propriétaires de parcelles privées et communales, avec l'appui du Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée (CERPAM) et de l'Office national des forêts (ONF). Ces travaux ont été réalisés par les entreprises Gervasoni, Ripert, Burel et Deckler.

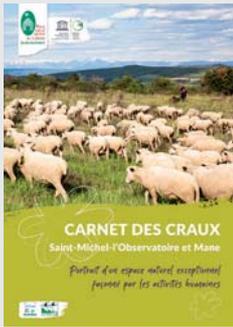
Chiffres clés:

- 3 jours de travaux par an pendant 3 ans sur les Crêtes du Colombier et des Fourcats (communes de Robion et Les Taillades)
- 9 jours de travaux sur les crêtes du Grand Luberon aux lieux-dits Mourre Nègre, Cabanon de Courroux et Jas de Larmet (communes de Castellet, Auribeau, Cabrières-d'Aigues, Cucuron et Saint-Martin de Castillon)
- Massif du Luberon : 12 éleveurs engagés sur 440 ha de pelouses et garrigues dans des contrats MAEC (mesures agri-environnementales climatiques) via la Politique agricole commune, en faveur du maintien des milieux ouverts et semi-ouverts par le pastoralisme

Cofinanceurs: Union européenne (Feader et PAC), État, Région, Parc du Luberon

Contact : sophie.bourlon@parcduluberon.fr





Concert pour l'avenir des Craux de Saint-Michel-l'Observatoire : favoriser la biodiversité tout en soutenant l'économie locale

En 2018 et 2019, la voix a été donnée aux acteurs du site naturel des Craux de Saint-Michel-l'Observatoire, qui s'étendent aussi sur Mane. L'objectif était de recueillir leurs perceptions autour du site Natura 2000, afin d'en optimiser sa gestion. Au programme : des rencontres individuelles puis collectives lors d'ateliers participatifs ; une conférence scientifique et un inventaire naturaliste participatif. Les discussions ont permis une meilleure prise en compte des attentes des participants et de partager les enjeux écologiques, économiques et patrimoniaux de ce site naturel exceptionnel. Des actions concrètes ont ensuite été initiées. Une brochure décrivant les richesses des Craux et comment les protéger a été éditée par le Parc du Luberon.

Chiffres clés :

- 36 entretiens individuels ; 8 associations impliquées ; 38 participants aux 2 ateliers de 2018 et 20 aux 3 ateliers de 2019
- 370 ha de Craux sur Saint-Michel-l'Observatoire et Mane
- De nombreux propriétaires privés
- Plus de 450 espèces végétales, plus de 1400 espèces d'invertébrés, plus de 130 espèces de vertébrés
- 7 habitats naturels d'intérêt à l'échelle de l'Union européenne
- 2 troupeaux ovins pour 1440 brebis

Cofinanceurs : Union européenne (Feader), État, Parc du Luberon

Contact : sophie.bourlon@parcduluberon.fr



Inventaire et cartographie des habitats naturels et de la flore d'intérêt communautaire Sites Natura 2000 « Massif du Luberon » et « Vachères »

Les sites « Massif du Luberon » et « Vachères » font partie du réseau écologique européen Natura 2000, de par leur richesse en espèces et milieux naturels, supports d'une importante biodiversité. La cartographie des habitats naturels d'intérêt communautaire, inscrits à l'annexe I de la directive européenne « Habitats », a été actualisée ou réalisée via une campagne de terrain en 2018-2019 par les bureaux d'étude Biodiv et Auddice durant une année écologique. Sur le Massif du Luberon, ont été effectuées une analyse comparative entre l'ancienne et la nouvelle cartographie, puis une cartographie précise des habitats sur certaines parcelles ayant bénéficié de contrats Natura 2000 pour assurer un suivi.

Réfection de deux placettes de soutien alimentaire de la ZPS « Massif du Petit Luberon »

Dans la zone de protection spéciale, un contrat Natura 2000 a été mis en œuvre pour refaire les clôtures des placettes de soutien alimentaire au Vautour percnoptère situées sur les communes de Lauris et Puget-sur-Durance. Finalisé en février 2019, le chantier a consisté à démonter les anciennes clôtures, enterrer partiellement les nouvelles et de les doter d'un retour oblique en haut, afin d'empêcher les petits carnivores de les franchir. Les nouvelles portes permettent aussi d'entrer dans la placette avec un véhicule, afin de limiter le portage pour déposer les restes de boucherie.

Journée d'inauguration et d'échanges sur le site remarquable de La Virginière à Goult

En 2019, a été organisée une journée d'inauguration officielle d'un nouveau panneau pédagogique d'information sur le site remarquable de La Virginière à Goult, réalisé par les scolaires avec l'aide du Parc du Luberon. Cette journée conviviale du 15 juin a permis de réunir élus, habitants et partenaires autour de la gestion environnementale de cette importante zone humide à priorité d'interventions dans le SAGE Calavon-Coulon (schéma d'aménagement et de gestion des eaux). (Voir également page 35).

Cofinanceurs : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Région, Parc du Luberon, RTE

Contact : jerome.brichard@parcduluberon.fr

Cofinanceurs :

Union européenne (Feader), État, Parc du Luberon

Contact :

sophie.bourlon@parcduluberon.fr
mathieu.berson@parcduluberon.fr

➔ <https://inpn.mnhn.fr/accueil/recherche-de-donnees/natura2000>

Chiffres clés :

- Contrat Natura 2000 s'élevant à 10 200 € HT
- 2 placettes entièrement refaites en chantier hivernal (novembre 2018 à février 2019)
- 2 couples de Vautour percnoptère utilisent ces placettes en saison de nidification, soit 4 adultes et potentiellement 1 à 2 jeunes chaque année

Cofinanceurs :

Union européenne (Feader), État, Parc du Luberon

Contact : julien.baudat-franceschi@parcduluberon.fr



PASTORALISME ET LOUP

Pastoralisme et Loup

L'année 2019 a vu la construction d'une stratégie d'action en interne impliquant les missions Agriculture et Espaces naturels, notamment pour répondre au collectif « Maintien et défense du pastoralisme du Luberon » (éleveurs de Reillanne et communes alentour). Le Parc du Luberon a également participé au réseau Loup-Lynx de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, au groupe interparc Loup et aux comités départementaux (84 et 04) ; et a rencontré le préfet coordonnateur du Plan Loup. Le chargé de mission du Parc a enfin passé plusieurs jours en montagne (estive) avec un éleveur utilisant deux races de chiens de protection.

Chiffres clés :

- 1 motion « Pastoralisme et Loup » votée par le comité syndical le 18 juillet
- ➔ [Voir la motion https://www.parcduluberon.fr/wp-content/uploads/2019/08/2019_cs_43.pdf](https://www.parcduluberon.fr/wp-content/uploads/2019/08/2019_cs_43.pdf)
- Accès aux données Loup (attaques et dommages, suivi biologique) grâce au dialogue avec les DDT 84 et 04 et avec l'ONCFS
- Partage d'expérience avec la mission Loup du Parc du Queyras

Financé par le Parc hors programmes subventionnés

Contact : julien.baudat-franceschi@parcduluberon.fr



Berger d'Anatolie avec collier de protection anti-loup (Queyras, 2019)

Cliché pris au piège photo

CHARTRE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE

Un programme d'actions pour la forêt !

Depuis 2015, le Parc naturel régional du Luberon et les intercommunalités de la montagne de Lure se sont réunis autour d'une Charte forestière de territoire, véritable stratégie locale de développement forestier. Celle-ci a été construite en partenariat avec l'ensemble des acteurs forestiers (propriétaires, exploitants, associations, ONF, Centre régional de la propriété forestière, etc.). En 2019, le programme d'actions a été validé jusqu'en 2023 pour :

- la gestion concertée et la protection du patrimoine forestier, des paysages et de la biodiversité ;
- la valorisation locale des produits forestiers ;
- la formation et la sensibilisation.

➔ <https://www.parcduluberon.fr/terre-de-rencontre/charte-forestiere-luberon-lure/>



Garde régionale forestière du Luberon

Pour la 16^e année consécutive et grâce au soutien de la Région, le Parc du Luberon a déployé, en juillet et août, 20 jeunes en emploi saisonnier sur les sites naturels les plus fréquentés : Petit et Grand Luberon, Massif des cèdres, Colorado provençal, vallon de l'Aiguebrun, gorges d'Oppedette et de Véroncle, colline Saint-Jacques. Les gardes régionaux forestiers (GRF) apportent essentiellement une sensibilisation au public sur les risques d'incendie et sur la réglementation en vigueur définie par arrêté préfectoral qui détermine l'accès aux massifs forestiers en période estivale.

Chiffres clés :

- 9 sites naturels sensibles et/ou dérogoires ouverts en risque très sévère grâce à la présence des GRF
- 75000 personnes directement sensibilisées sur ces sites et sur certains marchés locaux

Dépense : 105 106 € (Région : 80% + Parc du Luberon : 20%)

Contact : aline.salvaudon@parcduluberon.fr

FRÉQUENTATION DES MILIEUX NATURELS

Un chantier-école de balisage de sentiers à Bonnieux

Les 14 et 16 mai 2019, en partenariat avec le lycée professionnel de l'agroéquipement La Ricarde (L'Isle-sur-la-Sorgue), le Parc du Luberon a renouvelé l'expérience très positive d'un chantier de restauration et de balisage de sentiers d'itinéraires de promenade et de randonnée à Bonnieux. Ces travaux ont permis de rafraîchir le balisage de deux chemins ruraux envahis, entre le col du Pointu et le hameau de Saint-Pierre, puis au départ du chemin des Blayons à la sortie du village de Bonnieux. Ensuite, le balisage peinture de l'ensemble des sections de l'itinéraire ne faisant pas partie du réseau départemental de randonnée (PDIPR) a été rafraîchi (traits verts pour PR local). Et ce suivant les techniques et les chartes de balisage de la Fédération française de randonnée pédestre et du Département de Vaucluse. Pour les 24 élèves de la classe de 2^{nde} Pro NJPF (2 groupes de 12), ce chantier fut l'occasion d'enrichir leurs savoir-faire en termes de restauration et de balisage de sentier, puis de s'impliquer dans un moment privilégié d'échange, en travail d'équipe, mais aussi avec les enseignants et encadrants (2 professeurs du LPA et 2 techniciens du Parc du Luberon).



Cofinanceurs : Parc du Luberon, Lycée professionnel La Ricarde

Contact : eric.garnier@parcduluberon.fr

EAUX ET RIVIÈRES

Un plan stratégique pour la gestion des zones humides des bassins versants du Luberon et de la montagne de Lure

Les zones humides jouent un rôle essentiel dans le cycle de l'eau, sont le support d'une biodiversité remarquable, rendent des services gratuits irremplaçables (régulation des crues, alimentation des nappes souterraines et des cours d'eau, épuration des eaux). Elles sont également le support d'activités économiques (production eau potable, agriculture, loisirs). L'étude menée par le Parc en 2018-2019 a permis de définir une stratégie de gestion par bassin versant, qui va contribuer à éclairer les acteurs locaux et notamment les intercommunalités compétentes aujourd'hui en matière de GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Elle a permis d'alimenter les diagnostics et réflexions de la révision du SAGE Calavon-Coulon (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) et du contrat de gestion Largue-Laye.

➔ <http://geo.pnrpaca.org/portail-geographique-des-zones-humides-de-provence-alpes-cote-dazur/>

Chiffres clés :

- Bassins versants concernés : Calavon, Largue, Lauzon, Sud Luberon
- 492 zones humides recensées représentant 9 973 hectares
- 3 comités de pilotage réunissant acteurs locaux et partenaires
- 9 réunions de comités techniques locaux (Calavon, Largue-Lauzon et sud Luberon)
- Inventaires mis à jour et homogénéisés à l'échelle Luberon-Lure : typologie des zones (mares, prairies humides, etc.) et qualification (rôles fonctionnels, état, valeur biologique...)
- 3 stratégies de gestion proposées : conservation, préservation et restauration
- 1/3 des zones humides est porteur d'enjeux forts ou potentiellement forts
- 99 zones humides identifiées à priorité d'interventions

Cofinanceurs : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Région, Parc du Luberon

Contact : jerome.brichard@parcduluberon.fr



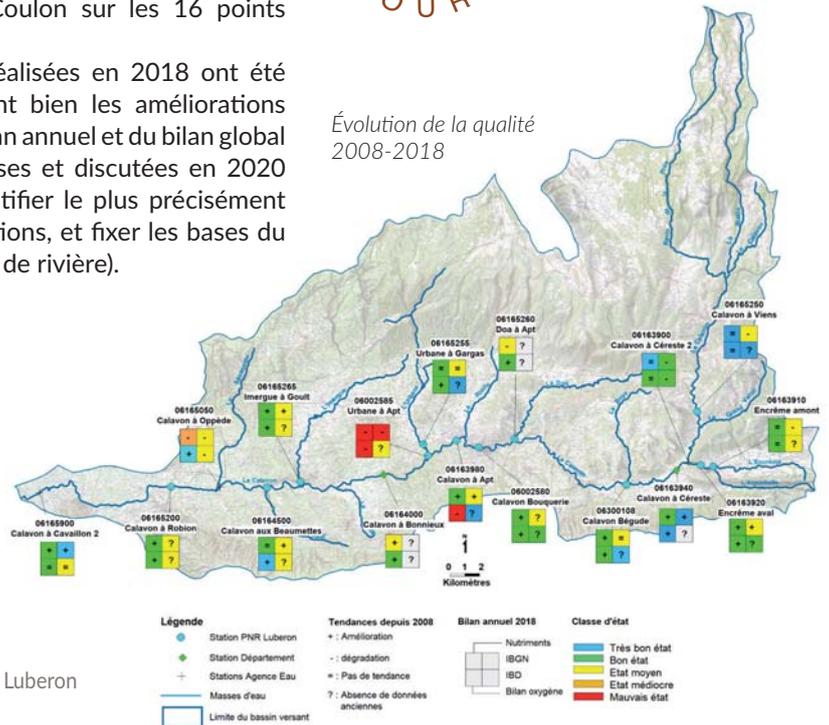
Rendu et analyses du suivi qualité des eaux du Calavon-Coulon

Dans le cadre du contrat de rivière, le Parc du Luberon a réalisé un bilan complet de la qualité des eaux superficielles du Calavon-Coulon sur les 16 points historiques.

Les résultats d'analyse des 4 campagnes de suivi réalisées en 2018 ont été comparés avec les données historiques et montrent bien les améliorations menées collectivement depuis 1992. Sur la base du bilan annuel et du bilan global de la qualité des eaux, les propositions seront reprises et discutées en 2020 afin d'améliorer les connaissances globales et d'identifier le plus précisément possible à ce stade les sources persistantes de pollutions, et fixer les bases du futur schéma de lutte envisagé (action A-2 du contrat de rivière).



Évolution de la qualité 2008-2018



Chiffres clés :

- Suivis et mesures :
 - 4 campagnes de mesures (mars, juin, octobre et décembre)
 - 16 points suivis
 - 20 paramètres physico-chimiques classiques (Ph, nutriments...)
 - 2 analyses biologiques effectuées (microflore et faune)
- Principaux résultats :
 - Amélioration confirmée de la qualité physico-chimique
 - Qualité biologique plus nuancée en revanche (notamment années précédentes très sèches ayant probablement impacté les cycles de reproduction des espèces)
 - Maintien des pesticides : 34 molécules détectées mais en faible concentration, hormis pour le glyphosate et ses résidus

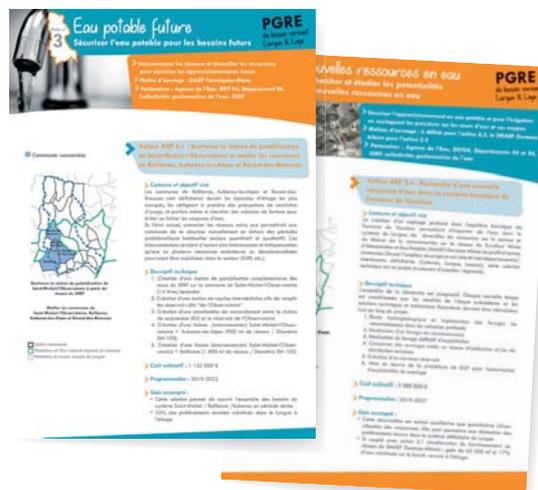
Cofinanceurs : Agence de l'eau, Région, Département 84, Parc du Luberon

Contact : cedic.proust@parcduluberon.fr

Gestion de l'eau du Largue et de la Laye : quelle suite au bilan ?

En 2019, le Parc a conçu et édité 2 documents de synthèse permettant de partager auprès du plus grand nombre les principaux résultats des actions menées dans le cadre du contrat de gestion Largue-Laye (2014-2017) et le Plan de gestion de la ressource en eau (PGRE) qui vise, sur les 10 prochaines années, à retrouver le bon équilibre entre préservation des ressources en eau et satisfaction des usages.

Fruit d'un long travail collectif animé par le Parc, ce bilan-évaluation et ce PGRE montrent les améliorations menées et les suites à donner qui nécessitent aujourd'hui une coordination politique et une structuration du territoire qui pourrait être sous forme d'un syndicat de bassin.



Chiffres clés :

- 119 actions réalisées
- 30 maîtres d'ouvrage engagés
- 9,4 millions € investis
- Des points forts/réussites et des points faibles mis en avant et partagés
- Une volonté de poursuivre mais un besoin de fédérer plus largement
- Les objectifs du PGRE :
 - 900 000 m³ d'eau économisés d'ici 2027
 - 27 actions et 10 maîtres d'ouvrage pré-identifiés
 - 6 à 12 millions € en prévisionnel, selon les ambitions

Cofinanceurs : Agence de l'eau, Région, Département 04, Parc du Luberon

Contact : cedic.proust@parcduluberon.fr

Avancement des travaux d'aménagement du Château de l'environnement à Buoux

Propriétaire du Château de l'environnement à Buoux, le Parc du Luberon y accueille des classes en séjours scolaires. Il y mène d'importants travaux depuis 2012. En 2019, l'escalier monumental dans l'Aile XVIII^e ainsi que le local technique de distribution de chauffage ont été livrés. Dans les jardins, une partie des terrasses de culture en pierre sèche a été restaurée grâce à un chantier d'insertion, par la Maison des métiers et du patrimoine en lien avec la Mission locale du Luberon et avec le soutien de la Fondation du patrimoine.

En 2019, le Parc a lancé une étude de positionnement stratégique du château en vue de son ouverture au grand public en plus des scolaires. Ce projet a pour vocation d'offrir à un plus grand nombre l'accès à cet équipement public de rayonnement régional, tout en assurant un meilleur équilibre financier pour le Parc.

Chiffres clés :

- 1 édifice classé au titre des Monuments historiques (château et jardins)
- Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre : Parc du Luberon
- Montant de l'opération (études et travaux) : 4,3 M€ HT
- 15 entreprises, 5 bureaux d'études
- Étude de positionnement réalisée en collaboration avec la Banque des territoires et Vaucluse Provence Attractivité
- 1 journée d'ouverture au grand public le 22 septembre 2019 pour les Journées européennes du patrimoine : voir page 39

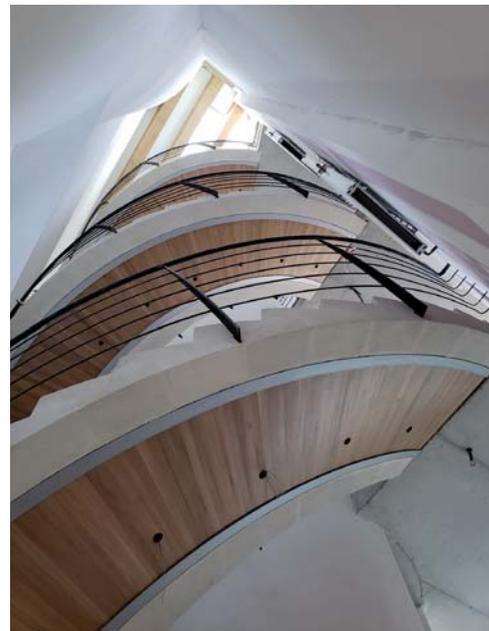
Cofinanceurs : Union européenne (Feder), État (DRAC et FNADT), Région, Département 84, Parc du Luberon

Contact : patrick.cohen@parcduluberon.fr ; jeremie.haye@parcduluberon.fr

MONUMENT



HISTORIQUE



Chantier de restauration des façades du Château Verdet-Kleber à Villelaure

Le château, situé dans le vieux village, est une bastide édifée au début du XVIII^e siècle autour d'un grand parc de 22 hectares. Propriété de la commune depuis 1977, il accueille aujourd'hui différents groupes associatifs communaux. En 2013, la commune avait sollicité l'appui du Parc en tant que maître d'œuvre pour la restauration de la charpente/couverture. Depuis 2018, le partenariat s'est prolongé par une nouvelle tranche de travaux autour de la restauration des façades (reprise des enduits à la chaux, restauration des encadrements en pierre de taille, reprise des menuiseries en bois), réalisée par deux entreprises qualifiées « Monuments historiques » (Sele et Ivorra).

Restauration du lavoir du Rieu Neuf à Saint-Saturnin-lès-Apt

Témoin de l'histoire rurale du village, le lavoir du Rieu Neuf était dans un état de dégradation avancé et la source, qui autrefois l'alimentait, n'arrivait plus jusqu'au bassin. Dans un but de sauvegarde et de mise en valeur, les travaux ont consisté à :

- restaurer et consolider les structures,
- remettre en état la toiture en conservant un maximum de tuiles anciennes,
- refaire les enduits de manière traditionnelle (mélange chaux/ocres),
- réparer et remettre en eau les bassins,
- refaire les calades de pierre.

- Maîtrise d'ouvrage : commune de Saint-Saturnin-lès-Apt
- Maîtrise d'œuvre : Parc du Luberon

Chiffres clés :

- Montant de l'opération (études et travaux) : 590 000 € TTC
- Maîtrise d'ouvrage : commune de Villelaure
- Maîtrise d'œuvre : Parc du Luberon

Cofinanceurs :

État, Région, Cotelub, commune de Villelaure

Contact : jeremie.haye@parcduluberon.fr

Cofinanceurs : Région, Département 84, commune de Saint-Saturnin-lès-Apt

Contact : coline.phily@parcduluberon.fr



Réaménagement des jardins en terrasses du Château de Lauris

L'opération consistait à remonter les 2 terrasses du jardin inscrit au titre des Monuments historiques du château de Lauris. La 1^{re} phase du projet consistait à restaurer les réseaux d'eau et les éléments d'architecture XVIII^e (bassins, fontaines). En 2019, la 2^e phase du projet a permis de remonter ces 2 murs de soutènement en parois berlinoises en béton projeté, maintenus par 2 à 3 lits de clous ancrés dans le sol et complétés d'un système de drainage. Ces murs seront parés de pierre pour une parfaite intégration au site.

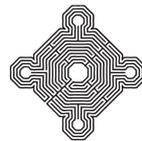
Chiffres clés :

- Montant de l'opération (études et travaux) : 590 000 € TTC
- 2 murs de 5 à 8 m de haut et de 30 m de long
- Maître d'ouvrage : commune de Lauris
Maître d'œuvre : Atelier Donjerkovic
Assistance à maîtrise d'ouvrage : Parc du Luberon
Entreprise : Vivian
- Montant de l'opération : études : 135 500 €
tranche 1 : 313 000 € / tranche 2 : 859 000 €

Cofinanceurs : Direction régionale des Affaires culturelles, Région, Département 84, Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse, commune de Lauris

Contact : francoise.delville@parcduluberon.fr

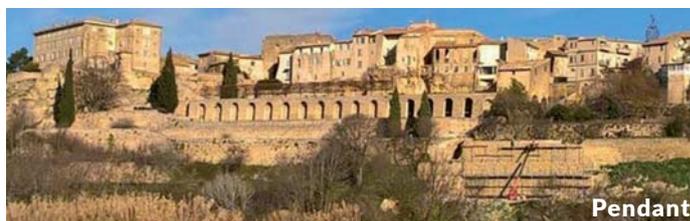
MONUMENT



HISTORIQUE



Avant



Pendant

PAYSAGE

Plan de paysage Luberon-Lure : préparer l'adaptation du territoire au changement climatique

Le Plan de paysage Luberon-Lure, lauréat en 2017 de l'appel à projets du ministère de l'Environnement, s'est poursuivi en 2019. Son objectif est de préserver la qualité du cadre de vie de notre territoire, qui subit de nombreuses pressions. Pour accompagner les évolutions du paysage, le plan de paysage permet d'identifier de nombreux outils opérationnels adaptés aux divers enjeux et aux acteurs du territoire qui seront à même de les porter.

En 2018, la démarche de concertation auprès des acteurs avait permis de poser le diagnostic paysager et d'identifier les enjeux du territoire. En 2019, des ateliers de concertation ont permis de valider, par EPCI, les objectifs de qualité paysagère et les actions à mener pour apporter plus de sens aux projets sectoriels menés sur le territoire. Le séminaire « Actions » du 4 juin à Manosque a notamment permis de réunir une soixantaine de participants de tout le territoire pour identifier ces actions.

Parmi la diversité des actions identifiées, une cinquantaine a été sélectionnée et détaillée par les EPCI, afin de répondre aux problématiques locales tout en offrant des solutions d'adaptation et d'atténuation du changement climatique.

Ces solutions traitent par exemple de :

- l'aménagement de rivières pour la traversée des villes,
- l'intégration paysagère de projets photovoltaïques,
- la valorisation paysagère des réseaux de mobilité douce,
- la préservation des paysages forestiers,
- la gestion du patrimoine arboré en ville en anticipant le changement climatique.

Autant de projets qui font écho à l'actualité de 2019, de la canicule estivale aux crues hivernales...

➔ <https://www.parcduluberon.fr/un-quotidien-a-preserver/qualite-de-vie/villes-villages-et-paysages/plan-de-paysage-luberon-lure/>



Chiffres clés :

- Plus de 1000 participants à la démarche de concertation
- En 2019 : 3 comités de pilotage généraux, 8 comités de pilotage locaux à l'échelle des EPCI et 2 événements grand public : « Pique-nique paysage » à Buoux le 27 avril et séminaire « Actions » du 4 juin 2019, ouvert au grand public
- Une centaine d'actions identifiées par les participants à l'issue du séminaire « Actions »

Cofinanceurs : Ministère de la Transition écologique et solidaire, Région, Département 84, Parc du Luberon

Contact : francoise.delville@parcduluberon.fr



Reconduction de l'Observatoire photographique du paysage

En 2019, un partenariat a été établi avec les clubs photos de Manosque, Pertuis, Lagnes, Apt et Saignon, afin de réactualiser l'Observatoire photographique du paysage du Parc naturel régional du Luberon.

Leur mission était double :

1. reproduire des photos existantes selon un protocole strict, après une formation avec un photographe professionnel : respect du lieu de prise de vue, de l'heure et de la date de reconduction, de la focale ;
2. proposer de nouveaux lieux de prise de vue et faire les photos, afin d'illustrer de nouveaux enjeux du territoire identifiés par le Parc.

Les 60 photos sélectionnées feront l'objet d'une reconduction tous les 5 ans afin d'appréhender l'évolution des paysages. Il s'agissait là de la première action dévolue au Parc dans le cadre du plan de paysage.



Repère pour un point de reconduction



Roussillon vue du Nord



Roussillon vue du Nord



Roussillon vue du Nord



Cavaillon, colline St-Jacques



Cavaillon, colline St-Jacques



Cavaillon, colline St-Jacques



1900 → 2001 → 2019 →

Chiffres clés :

- 60 photos reconduites tous les 5 ans
- 5 clubs photos partenaires
- Avec des cartes postales anciennes (1900) ou des vues contemporaines (2001 et 2019)

Financé par le Parc hors programmes subventionnés

Contact : francoise.delville@parcduluberon.fr



RÉSERVE NATURELLE GÉOLOGIQUE DU LUBERON



Réserve Naturelle géologique
LUBERON

La Réserve naturelle nationale géologique du Luberon a été créée en 1987, sur 28 sites, afin de protéger un patrimoine paléontologique exceptionnel. En 1996, un périmètre de protection couvrant le territoire de 27 communes a été mis en place. Depuis 1988, l'État confie la gestion de la réserve au Parc du Luberon avec pour missions la protection, la recherche et la sensibilisation.

Chantier de fouilles paléontologiques à Murs

Sous la direction scientifique du Musée d'Histoire naturelle de Bâle et du Jurassica Museum de Porrentruy, les fouilles réalisées sur le site de Murs (qui avait déjà été fouillé en 2017 et 2018) ont mis au jour de nombreux fossiles, dont un crâne d'ongulé d'une exceptionnelle conservation, des plaques de tortues, dents de crocodiles et ossements de vertébrés... Ils seront dégagés et étudiés en 2020 au Jurassica Museum à Porrentruy, avant d'intégrer les collections de paléontologie du Parc.

202 spécimens qui avaient été découverts sur le site en 2018 sont maintenant conservés à la Maison du Parc : mammifères artiodactyles (*Anthracotherium*, *Bachitherium*, *Dichobune*, *Caenomeryx*...), périssodactyles (*Plagiolophus*, *Molasitherium*...), rongeurs, tortues, crocodiles, etc.



Cofinanceurs : État (Dreal), Musée d'Histoire naturelle de Bâle, Jurassica Museum de Porrentruy, Parc du Luberon

Contacts : stephane.legal@parcduluberon.fr
pauline.coster@parcduluberon.fr

Dalle de Saignon : une re-découverte exceptionnelle des empreintes de pas fossiles !

La dalle à empreintes de pas fossiles de Saignon est un site exceptionnel classé en Réserve naturelle nationale géologique depuis 1987. Les empreintes de pas fossiles de mammifères sont très rares à l'échelle de la planète et, à Saignon, on trouve des centaines de traces de mammifères apparentés au rhinocéros, au chevrotain, au phacochère, et des empreintes d'oiseaux.

Afin de protéger cette dalle de l'érosion, un géotextile, du sable et du tout-venant avaient été posés sur une surface de 600 m² en 2001. Après 18 ans d'enfouissement, la dalle a été re-découverte avec le soutien de nombreux volontaires. Il s'agissait d'enlever toute la couverture de protection afin d'étudier l'état de conservation de la dalle, en faire un relevé numérique, lancer une nouvelle étude, pratiquer des mesures de restauration, imaginer et mettre en œuvre de nouveaux moyens de conservation compatibles avec l'accès pour le public.

Chiffres clés :

- 1 site exceptionnel par la diversité, la quantité (un millier) et la qualité des empreintes de mammifères et des traces d'oiseaux visibles
- 80 personnes (adultes et enfants) + 5 classes, ayant participé au travail collectif de re-découverte de la dalle

Cofinanceurs : État (Dreal), Région, Parc du Luberon

Contacts : stephane.legal@parcduluberon.fr ; pauline.coster@parcduluberon.fr



Empreinte à 3 doigts (apparenté au rhinocéros) datant de l'Oligocène vers -33 Ma



Empreinte à 2 doigts (mammifère apparenté au chevrotain ou au phacochère)



Inauguration des panneaux d'interprétation sur l'Espace naturel sensible de la Tuilière

Le Parc a proposé à la classe de CM2 de l'école Empereur de Saint-Saturnin-lès-Apt de travailler sur la valorisation de l'ENS des marnes aptiennes de la Tuilière. Après avoir étudié le site dans toutes ses composantes (géologiques, floristiques, faunistiques, usages par l'Homme), les élèves ont pris conscience des enjeux de protection et d'accueil du public. Avec les textes et illustrations qu'ils ont réalisés, un parcours pédagogique a été créé, inauguré en mai 2019. (Voir également rapport annuel 2018).

www.facebook.com/Luberon.News/videos/865559283802951

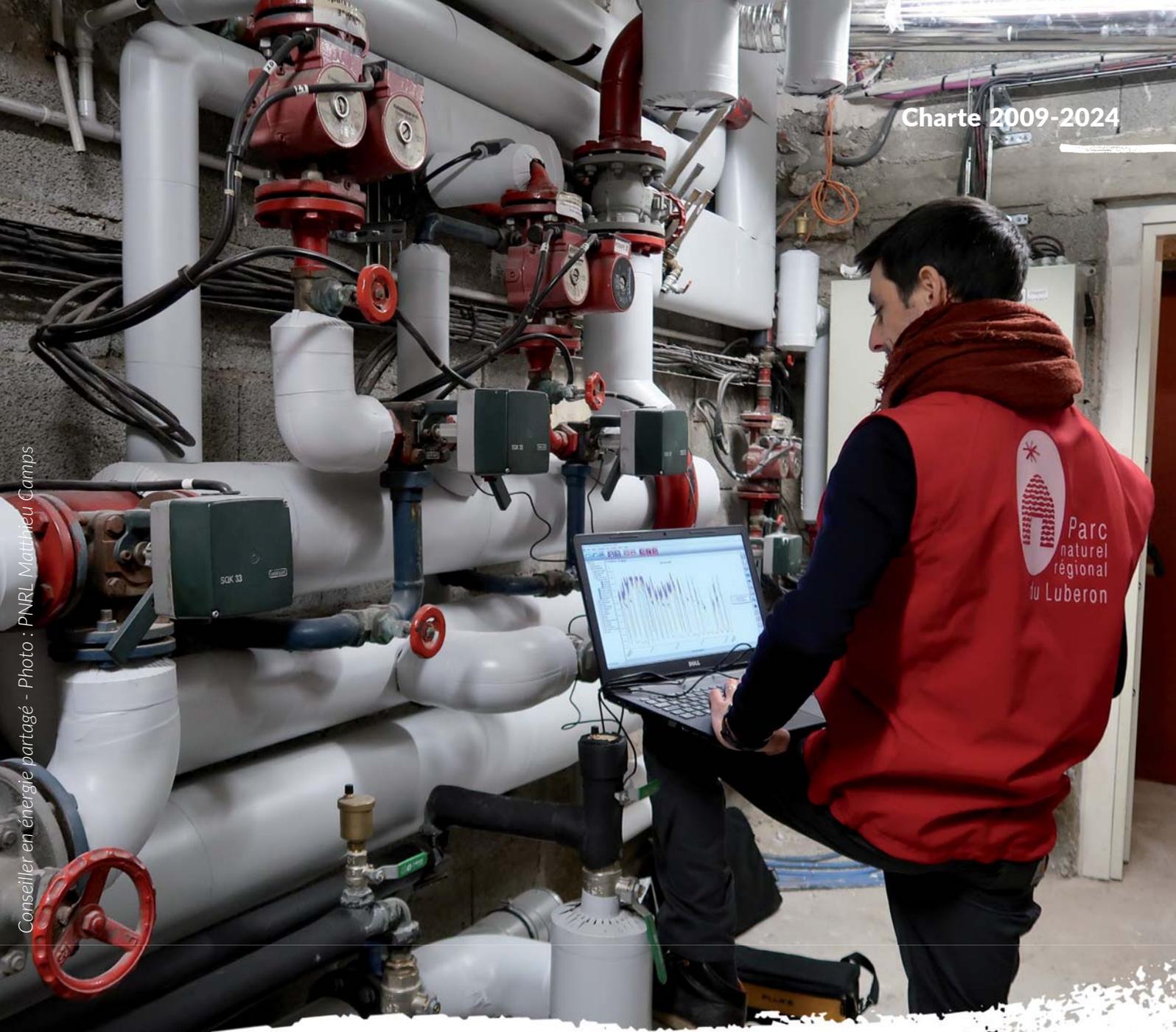


Chiffres clés :

- 5 séances de découverte du site avec des intervenants Parc spécialisés en géologie et espaces naturels
- 8 panneaux implantés sur site
- 1 inauguration avec visites guidées pour les habitants et parents d'élèves, en mai 2019

Cofinanceurs : État, Région, Département de Vaucluse, Parc du Luberon

Contacts : stephane.legal@parcduluberon.fr
mariam.mehdi@parcduluberon.fr



“ Mission B Développer et ménager le territoire

ORIENTATIONS

B/1

Améliorer le cadre de vie et la qualité de vie

B/2

Réussir un aménagement fin et cohérent de l'ensemble du territoire

Anticiper et réduire l'impact des aménagements

Le Parc du Luberon suit les opérations ayant lieu sur son territoire afin d'anticiper et réduire l'impact environnemental des aménagements, que cet impact soit écologique, paysager, visuel, sur l'économie locale, les ressources ou les milieux. Lorsqu'il est consulté ou invité, le Parc participe ainsi au suivi des commissions carrières et rend des avis sur les projets d'infrastructures routières, de téléphonie ou de transport d'électricité, sur les aménagements industriels et énergétiques. L'objectif : réduire les impacts de ces aménagements et bien prendre en compte les spécificités du territoire.

Chiffres clés :

- 5 avis rendus concernant le projet de requalification d'un supermarché à Manosque, le projet d'ombrières de parking d'un supermarché à Cavaillon, la révision du plan de prévention des risques inondation de la Durance, la remise en exploitation de la carrière de Gordes, le projet de déchetterie intercommunale de Mérindol
- 6 réunions de suivi d'impact des aménagements

Financé à 100% par le Parc hors programmes subventionnés

Contact : clara.peltier@parcduluberon.fr

Limiter l'impact des réseaux aériens dans le paysage : lancement d'une étude et d'une démarche de conventionnement avec les opérateurs

Contexte

Afin d'améliorer la qualité du cadre de vie sur le territoire, le Parc du Luberon s'est donné dans sa Charte un objectif paysager de dissimulation des réseaux aériens et un objectif de réduction des pollutions électro-magnétiques liées notamment aux dispositifs de téléphonie mobile.

Il est constaté depuis quelques années, par la Sous-préfecture d'Apt et le Parc, que lorsque les poteaux en bois de téléphonie fixe sont remplacés, ils le sont systématiquement par des poteaux en acier galvanisé, dont l'intégration paysagère est beaucoup moins performante.

Réalisation d'une étude

Afin d'accompagner les communes et collectivités sur cette question, le Parc a engagé une étude, en partenariat avec la Direction régionale de l'Environnement et de l'Aménagement (Dreal).

Cette étude comprend :

- un diagnostic des impacts paysagers des réseaux ;
- un inventaire exhaustif des opérateurs, de leurs missions et leurs modes opératoires ;
- un point sur la réglementation en vigueur ;
- une méthode de prise en compte du paysage dans l'implantation des infrastructures de réseaux ;
- des préconisations techniques et opérationnelles (matériaux, couleurs, hauteur, implantation...);
- une étude individuelle d'amélioration de l'implantation des réseaux aériens sur environ 40 sites.

Lien avec les opérateurs

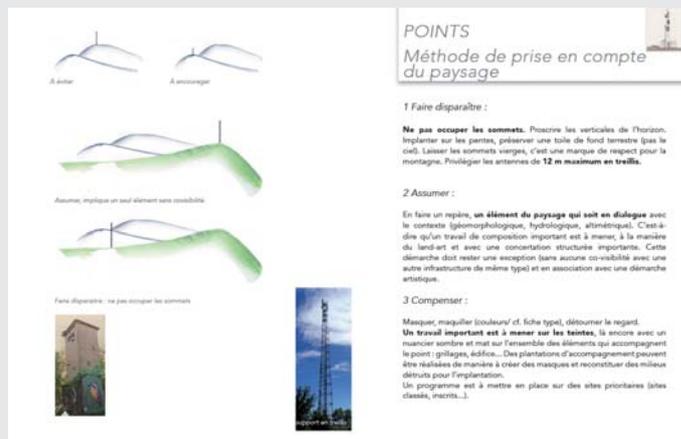
Parallèlement, le Parc du Luberon a entamé des démarches auprès des opérateurs privés et publics de réseaux aériens pour améliorer les pratiques sur le territoire, et auprès du Syndicat d'électrification de Vaucluse. Les attentes du Parc pour la prise en

compte du paysage sont désormais communiquées au syndicat en amont des travaux. Le syndicat a également intégré cette méthode dans le cadre de son renouvellement de contrat avec les prestataires. La méthode sera transmise au syndicat d'énergie SDE04 dans le courant de l'année 2020.

Accompagnement des communes concernant les demandes d'implantation d'antennes

Le Parc du Luberon peut intervenir de plusieurs manières :

- information des communes sur les aspects règlementaires et les marges de manœuvre dont elles disposent ;
- accompagnement de terrain avec les communes et les opérateurs dans le choix de la localisation ;
- accompagnement des communes pour la négociation avec les opérateurs dans les caractéristiques techniques d'implantation.





Suivi et conseil pour l'élaboration des documents d'urbanisme

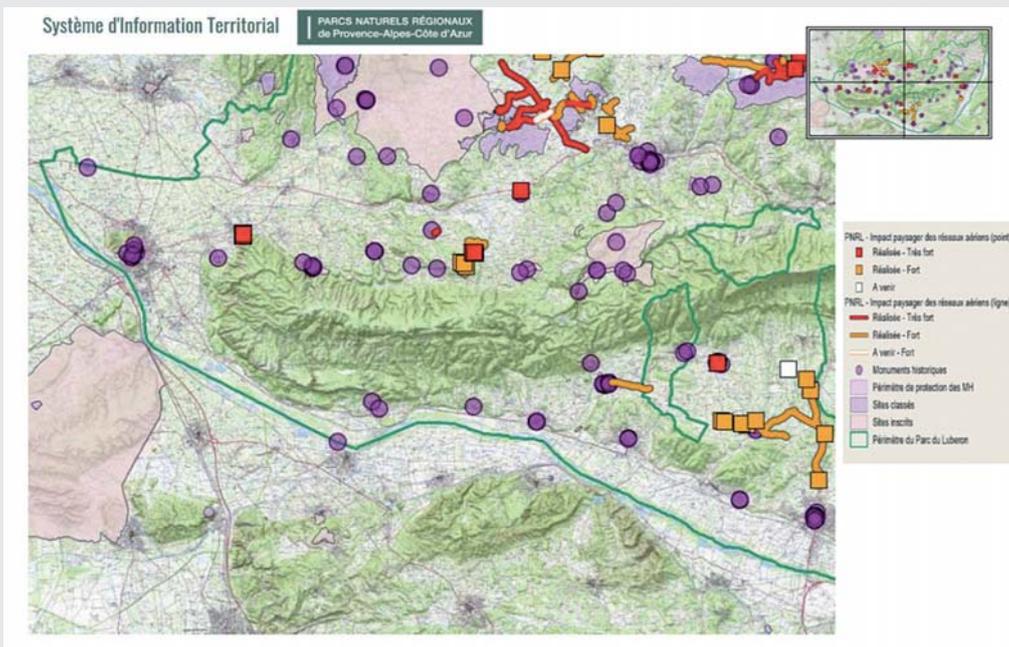
Le Parc du Luberon est associé à l'élaboration des plans locaux d'urbanisme communaux et intercommunaux (PLU/PLUi), aux schémas de cohérence territoriaux (SCOT) et aux cartes communales du territoire. Il assiste les communes et veille à la compatibilité des documents d'urbanisme avec la Charte du Parc. En tant que personne publique associée, le Parc participe au renouvellement urbain, à la maîtrise de la consommation d'espace et à la lutte contre la spéculation foncière. En 2019, le Parc a accompagné l'approbation du SCOT du Pays d'Apt Luberon. Les suivis d'élaboration de PLU ont été menés à un rythme très soutenu, pour 28 communes engagées dans cette procédure en 2019.

Chiffres clés :

- 25 réunions d'élaboration ou de révision de PLU
- 1 réunion d'élaboration ou de révision de SCOT
- 3 SCOT approuvés
- 8 participations aux commissions départementales
- 28 avis rendus

Financé à 100% par le Parc hors programmes subventionnés

Contact : clara.peltier@parcduluberon.fr



Chiffres clés :

- Réalisation d'une étude complète: diagnostic, stratégie, actions
- Engagement d'une démarche collective au niveau national avec la Fédération des Parcs, avec les autres Parcs de France et les opérateurs
- 11 opérateurs de réseaux aériens sollicités
- 40 sites étudiés et concernés par une fiche opérationnelle d'intégration paysagère des réseaux
- 22 communes concernées

Cofinanceurs : État (Dreal PACA), Parc du Luberon

Contact : clara.peltier@parcduluberon.fr



ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

Restructuration de la mairie de Villars et création de deux logements sociaux

Cette opération a consisté à restructurer et agrandir la mairie, devenue trop exigüe, et à créer 2 logements sociaux à l'étage (1T3 et 1T4).

Pour la mairie en rez-de-chaussée: création d'un espace d'accueil, 2 bureaux, salle du conseil municipal, sanitaires et archives, en les rendant accessibles via une serre solaire donnant sur la place du village.

Pour les logements sociaux: transformation de l'étage, conformément au Grenelle de l'environnement; création d'un escalier extérieur; chauffage par pompe chaleur air/eau.

Chiffres clés :

- Surface totale: 327 m²
- Logements sociaux: 2
- Coût de l'opération: 595 000 €
- Réduction des consommations énergétiques: 54%

Cofinanceurs : État (Palulos prime à l'amélioration des logements à utilisation locative et à occupation sociale), Région, Département de Vaucluse, commune de Villars

Contact : philippe.chiffolleau@parcduluberon.fr

CONSEIL ARCHITECTURAL et RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT

Conseil architectural

Le conseil architectural apporte une aide gratuite aux particuliers candidats à la construction ou désirant rénover leur habitat, pour prendre en compte la qualité architecturale, l'impact des nouveaux aménagements et la performance énergétique. Depuis sa mise en place, le service de rénovation énergétique (voir ci-après la plateforme de la rénovation énergétique) est associé directement au conseil architectural.

Par ailleurs, l'architecte conseiller éclaire les élus communaux pour les autorisations d'urbanisme que le maire délivre, en matière d'insertion dans le paysage et d'impact architectural. Il peut aussi aider les communes dans le montage de leurs projets (aménagement d'équipements, espaces publics, réaménagement de quartiers, rénovation du patrimoine ou construction de locaux et urbanisme).

Chiffres clés :

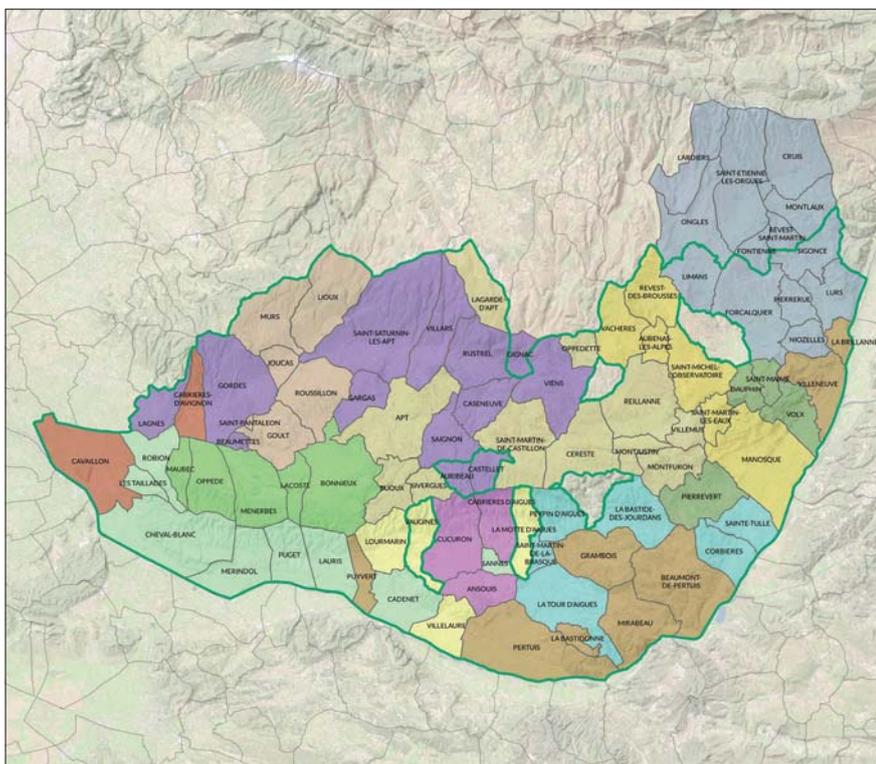
- Sur 2017-2019, la baisse progressive du nombre de permis de construire délivrés sur le territoire du Parc se confirme (baisse commencée dès 2008 et perceptible depuis 2015).

2 explications :

- la raréfaction des terrains à bâtir (politique de réduction de consommation d'espace);
- le coût de plus en plus élevé de la construction dans notre région, associé à l'augmentation continue du prix du foncier.
- Un nombre de projets de rénovation constant et élevé: autour de 1 500 / an.
- Augmentation des installations photovoltaïques mais diminution du solaire thermique.
- + de 3 000 dossiers accompagnés par les architectes conseillers du Parc par an, soit 1 200 rendez-vous individuels en mairie et plus de 300 visites de terrain avec des particuliers.

Cofinanceurs : Département de Vaucluse, communes adhérentes

Contact : patrick.cohen@parcduluberon.fr



Parc naturel régional du Luberon - SIT des PNR PACA - <http://geo.pnrpaca.org>

Territoire du Parc naturel régional du Luberon

Les architectes conseil

Légende

Architectes conseil

- Anne BOUISSET
- Camille PINET
- Christelle JUSKIWIESKI
- Damien MERCIER
- Didier RESPAUD-BOUNY
- Dominique HERBERT
- Florence KAHN
- Hugues BERINCHY
- Jean-José CARILLO
- Marie GARCIN
- Olivier FAGE
- Pierre BONNEVIALE
- Virginie PINEAUD
- Périmètre du Parc
- Limites communales



Plateforme de la rénovation énergétique de l'habitat Luberon Haute-Provence

Pour sa troisième année d'existence, la plateforme de la rénovation énergétique de l'habitat portée par le Parc du Luberon a vu son action monter en puissance. Grâce à la présence de proximité assurée par les architectes conseillers dans toutes les communes du Parc, c'est un peu plus de 1000 projets de rénovation qui ont été accompagnés. Les architectes conseillers sont en effet formés à la construction et à l'aménagement durables et apportent un conseil sur l'utilisation des matériaux naturels, biosourcés et sains, sur l'isolation thermique ou sur les équipements techniques. Pendant l'année, des actions de sensibilisation ont également été menées: soirée sur le thème de l'isolation durable du bâti ancien, réalisation d'une vidéo pour présenter le service, soirée sur le thème des solutions de chauffage aux granulés bois.

➔ www.renoverdurable.fr

Chiffres clés :

- 9 architectes du conseil architectural du Parc en mairie + 1 animatrice + 1 thermicien
- + de 1000 projets de rénovation accompagnés en 2019

Cofinanceurs : Union européenne (Feder Fonds européen de développement régional), ministère de la Transition écologique et solidaire, Ademe, Région, Parc du Luberon, communes et communautés de communes adhérentes

Contact : coline.phily@parcduluberon.fr

▶ youtu.be/SWzQK0toM3s

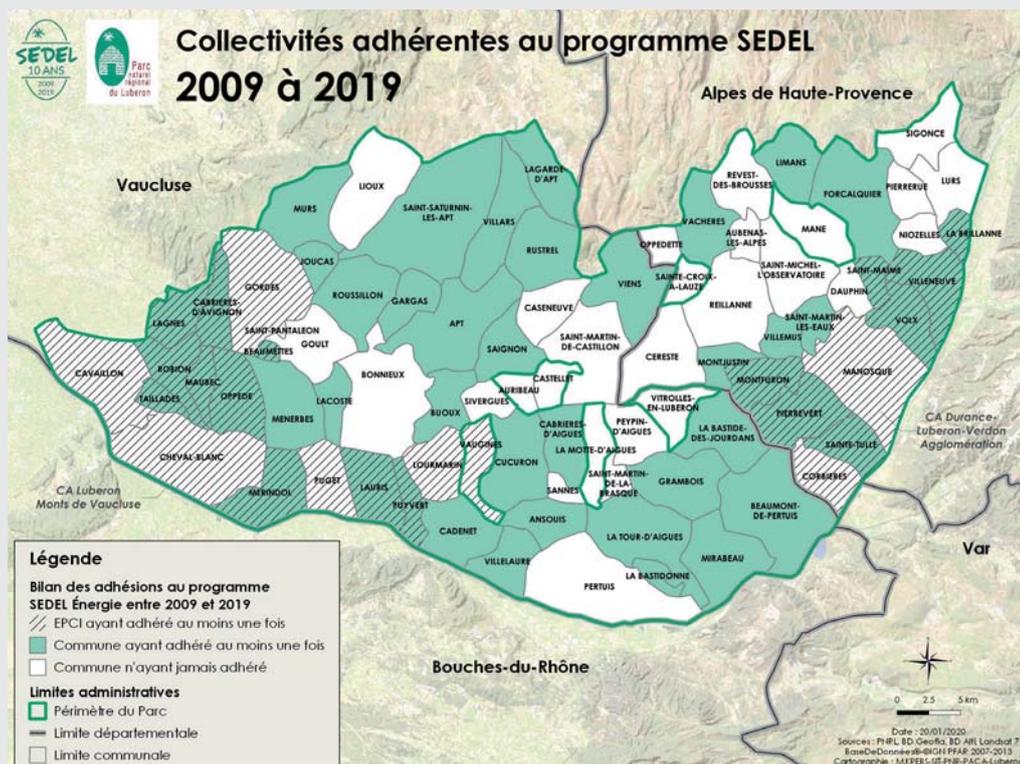


TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Les apéros-débats de l'énergie avec le programme SEDEL - Énergie (Services d'économies durables en Luberon)

Le dispositif de conseil en énergie partagé ayant été créé par le Parc en 2009, le programme SEDEL a donc fêté ses 10 ans en 2019. À cette occasion, les agents du service ont animé une série de réunions de partage d'information et d'expérience, pour les élus, avec un format convivial: les apéros-débats de l'énergie. Organisées en soirée, dans une ambiance détendue, ces séances ont permis d'aborder un sujet technique et de partager des réalisations, des retours d'expériences, en avril sur l'extinction de l'éclairage public et, en juin, sur les énergies renouvelables et leur déploiement dans le cadre de l'objectif régional de neutralité carbone. Le format et le contenu (test de matériel, quizz, discussion libre...) ont été très appréciés.



Chiffres clés :

- 4 apéros-débats de l'énergie:
 - 3 avril à Focalquier et 10 avril à Mériminol: extinction de l'éclairage public
 - 19 juin à Saint-Saturnin-lès-Apt et 26 juin à Cabrières d'Aigues: énergies renouvelables
- En 2019, 33 communes adhérentes à SEDEL-énergie + 1 communauté d'agglomération (Luberon Monts de Vaucluse)
- Cotisation annuelle = 2,10 €/habitant

Cofinanceurs :

Ademe, Parc du Luberon

Contact :

matthieu.camps@parcduluberon.fr

Fonds collectif « CEE-TEPCV » (Certificats d'économie d'énergie - Territoire à énergie positive pour la croissance verte)

Le programme CEE-TEPCV mené en 2017-2018 a permis de constituer un fonds collectif de 270 k€ au sein du budget du Parc du Luberon, dédié au cofinancement d'actions en faveur de la transition énergétique et écologique du territoire du Luberon, après avis du comité de pilotage TEPCV. Celui-ci assure la programmation et le suivi des actions qui sont proposées par ses membres.

En 2019, ce fonds a notamment permis de prendre en charge le cofinancement des collectivités impliquées dans le Jour de la Nuit (voir ci-après), de financer un programme d'actions en partenariat avec le GREC-Sud (Groupe régional d'experts sur le climat de Provence-Alpes-Côte d'Azur) sur l'adaptation au changement climatique, de lancer une animation pour la création d'un groupement de commande de plaquettes forestières...

 youtu.be/FAj9GZ0IXIM



Réunion du comité de pilotage TEPCV

Chiffres clés :

- 3 comités du pilotage TEPCV
- 254 205 € pré-fléchés sur 11 thématiques
- 48 245 € engagés

Financement : fonds collectif créé en 2019 à partir de la valorisation de certificats d'économie d'énergie bonifiés

Contact : matthieu.camps@parcduluberon.fr

Révision de la doctrine solaire photovoltaïque du Parc du Luberon

Le 6 novembre 2018, le comité syndical du Parc a délibéré afin de mettre en révision sa doctrine solaire photovoltaïque (PV), qui datait de 2007. L'évolution du contexte national et régional, ainsi que les objectifs fixés en matière de développement de cette énergie renouvelable, nécessitaient de réexaminer les enjeux pour le territoire du Parc.

Un groupe de travail, issu de la commission Aménagement durable et Transition énergétique, composé d'élus et de techniciens, ouvert aux représentants des services de l'État et de divers partenaires institutionnels, a été constitué. Il s'est réuni à plusieurs reprises pour élaborer la nouvelle doctrine, qui a été adoptée lors du comité syndical du 18 juillet 2019. Cette nouvelle doctrine traite du solaire PV en toiture, du solaire PV au sol et de l'agrivoltaïsme, en proposant une définition, la position du Parc et des préconisations.

Chiffres clés :

- 3 réunions sur le terrain (Lagarde-d'Apt, Saint-Saturnin-lès-Apt, Grambois)
- 2 réunions en commission Aménagement durable et Transition énergétique
- 79 membres inscrits dans le groupe de travail, 50 ont participé à au moins 1 réunion
- 1 réunion du Conseil scientifique du Parc, dédiée à l'examen du projet de doctrine

Financé par le Parc hors programmes subventionnés

Contact : matthieu.camps@parcduluberon.fr



Visite de serres solaires photovoltaïques à Saint-Saturnin-lès-Apt

Accompagnement de la CCPAL sur la création d'une unité de méthanisation

La méthanisation des déchets représente un potentiel intéressant sur le territoire de la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon (CCPAL). En 2018, un important travail d'inventaire des gisements agricoles, des industries agro-alimentaires (hors Aptunion) et des cantines collectives privées et publiques a été réalisé par la CCPAL en collaboration avec le Parc ; ce qui a permis au Geres (Groupement pour l'exploitation rationnelle de l'énergie solaire) d'établir une note d'opportunité. L'objectif : produire du biogaz à concurrence minimale de 40 normo mètres cubes afin de couvrir les capacités actuelles de la station GNV, et un digestat (matières organiques naturelles) de qualité destiné à l'amendement des sols et correspondant à une surface d'environ 650 hectares.

En 2019, l'étude de faisabilité technico-économique a été lancée et inscrite dans le CRET Luberon 2 (contrat régional d'équilibre territorial).

Chiffres clés :

- Production prévisionnelle de biogaz : entre 3 220 et 4 678 Mwh selon scénarios retenus
- Digestat : entre 11 000 et 13 000 t/an selon scénarios retenus

Contact : philippe.chiffolleau@parcduluberon.fr

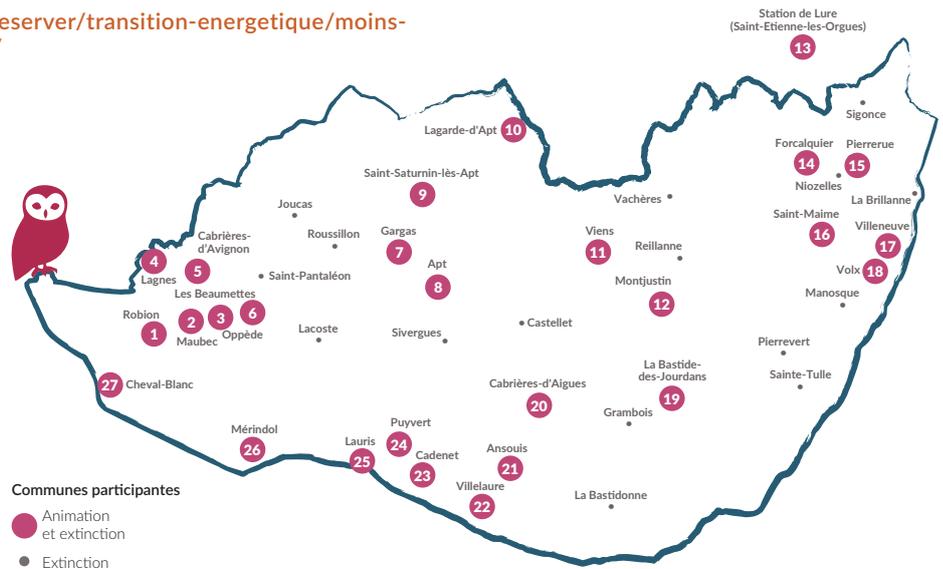
Le Jour de la nuit en Luberon : éteignons les lumières, rallumons les étoiles

Le Jour de la Nuit est devenu au fil du temps un événement d'ampleur nationale et pour la 4^e année consécutive, le Parc du Luberon a accompagné les collectivités et acteurs du territoire autour d'un programme particulièrement riche, le samedi 12 octobre 2019.

Cette année, cette date correspondait à une nuit de pleine lune, choisie pour commémorer le cinquantenaire du premier pas de l'homme sur la lune.

Les surprises, découvertes et moments de partage se sont multipliés sur le territoire, pour le plus grand plaisir des petits et des grands, afin de prendre conscience de l'importance de la nuit étoilée et de la nécessité de lutter contre la pollution lumineuse.

→ www.parcduluberon.fr/un-quotidien-a-preserver/transition-energetique/moins-consommer-denergie/jour-de-nuit-luberon/



Chiffres clés :

- 43 communes et 1 communauté d'agglomération (DLVA) participantes
- 27 communes ont accueilli une ou plusieurs animations
- 1045 participants recensés
- 8176 € consacrés à la communication et au cofinancement des animations communales (prise en charge de 50% des dépenses), grâce au fonds collectif CEE-TEPCV

Cofinanceurs : Ademe, fonds collectif CEE-TEPCV, Parc du Luberon, communes

Contact : matthieu.camps@parcduluberon.fr

Adhésion à l'association nationale des centrales villageoises et prise de parts au sein des deux sociétés locales

En 2015, le Parc du Luberon a initié la création de 2 sociétés locales œuvrant pour le développement du solaire photovoltaïque en toiture dans une logique d'investissement citoyen et d'implication locale maximale: les Centrales villageoises Lure-Albion et du Pays d'Aigues. Ces deux sociétés ont, depuis lors, multiplié les installations.

En prenant 10 parts au sein de chaque société, le Parc en est devenu actionnaire-sociétaire. Il montre ainsi son soutien à ce modèle de développement de l'énergie solaire; soutien renforcé avec l'adhésion du Parc à l'association nationale des centrales villageoises.



Chiffres clés :

- 10 parts de 100 € soit 1 000 € investis dans chaque société

Financé à 100% par le Parc hors programmes subventionnés

Contact : matthieu.camps@parcduluberon.fr

Centrales villageoises du Pays d'Aigues

→ www.paysdaigues.centralesvillageoises.fr

Centrales villageoises Lure Albion

→ www.lurealbion.centralesvillageoises.fr



Panneaux installés sur l'école de Villelaure par les Centrales villageoises du Pays d'Aigues

Conseil en mobilité

Sur la période 2018-2020, le Parc du Luberon a mutualisé un conseil en mobilité avec 3 EPCI partenaires pour favoriser les mobilités durables.



- Communauté Territoriale Sud Luberon (Cotelub): l'étude de faisabilité pour la réalisation de 3 pôles d'échanges multimodaux est arrivée dans sa dernière phase en 2019, suite à la contribution des élus de Mirabeau, Cadenet et La Tour d'Aigues.
- La Communauté de communes Pays d'Apt Luberon a pu bénéficier d'une promotion des mobilités douces pour la Fête de l'ocre avec l'événement « Un dimanche à vélo » proposé lors du Grand pique-nique du Parc à Roussillon le 29 septembre 2019.
- La Communauté de communes Pays de Forcalquier-Montagne de Lure a été retenue à l'appel à projets « Solutions de mobilité en zone peu dense » (Ademe et Région), pour mettre en place le dispositif de covoiturage solidaire Atchoum. Quant au Parc, il a été lauréat de l'appel à projets « Vélo et Territoire » de l'Ademe, avec le programme LUBERON LABO VÉLO (2020-2022); il étend ainsi son partenariat à 5 EPCI pour développer l'usage du vélo au quotidien.

Chiffres clés :

- Partenaires institutionnels: 3 EPCI (CC Pays de Forcalquier-Montagne de Lure, CC Pays d'Apt Luberon, Cotelub) + l'Ademe, qui finance le programme
 - 3 réunions du comité de pilotage
 - 1 événement mobilité: « Un dimanche à vélo » organisé dans le cadre du Grand pique-nique du Parc et de la Fête de l'ocre le 29 septembre: balades, promotion du vélo découverte et quotidien, marquage Bicycode®, atelier de réparation et entretien de vélo
- Environ 500 visiteurs (voir également page 39)

Cofinanceurs :

Ademe PACA, CCPFML, CCPAL, Cotelub, Parc du Luberon

Contact : nicolas.amblard@parcduluberon.fr

Étude programme pour la finalisation de l'Eurovéloroute n° 8 dans les Alpes de Haute-Provence

L'EuroVelo 8 est un itinéraire cyclable longue distance d'échelle européenne. Sur la portion française, il relie les Pyrénées aux Alpes sur près de 850 km, en passant par le Luberon!

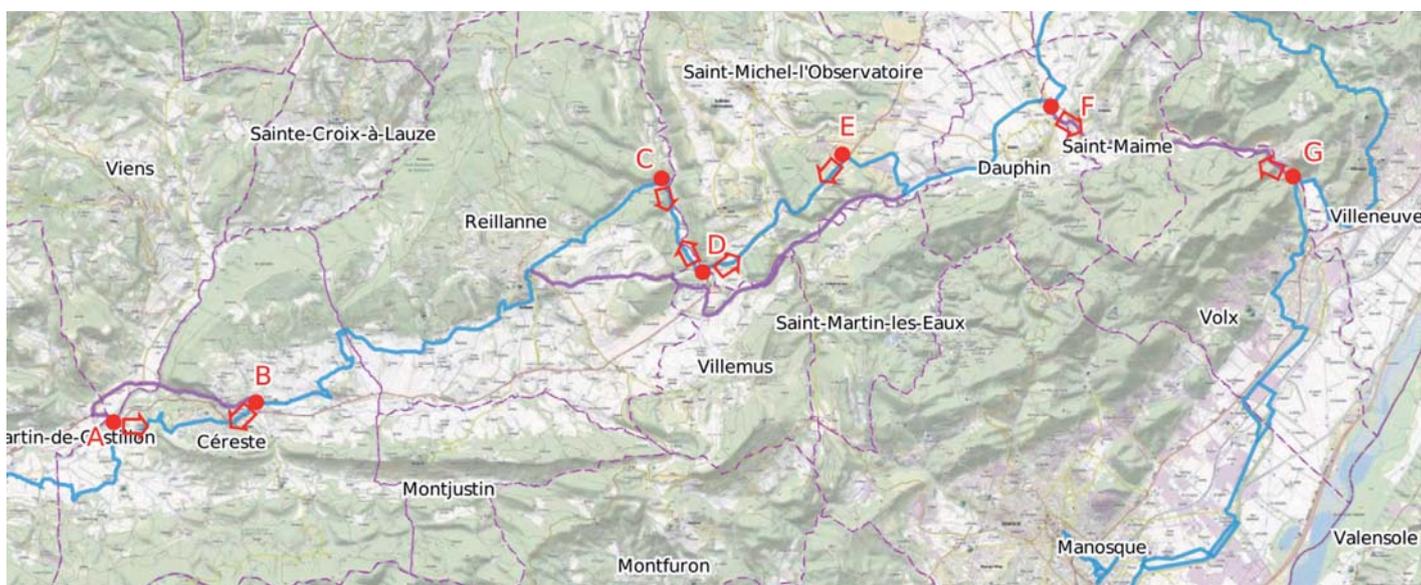
Afin de réduire les 11 km accidentogènes de l'itinéraire de continuité provisoire allant de Saint-Martin-de-Castillon à Volx, le Parc a étudié des variantes empruntant l'ancienne voie ferrée, en collaboration avec Vélo Loisir Provence et les Départements de Vaucluse et des Alpes de Haute-Provence. Un programme d'opération chiffré a été présenté à chaque commune ainsi qu'aux propriétaires de terrain concernés.

La consultation lancée pour la réalisation de l'étude opérationnelle a permis de sélectionner un bureau d'études VRD-génie civil, dont le coût d'intervention s'élève à 55 000 €. Une participation financière de 527 € a été demandée à chaque commune.

Chiffres clés :

- 11 communes concernées: Saint-Martin-de-Castillon, Viens, Céreste, Reillanne, Villemus, Saint-Michel-l'Observatoire, Saint-Martin-les-Eaux, Dauphin, Saint-Maime, Villeneuve et Volx
- Longueur totale: 41 km
- 9 propriétés privées
- 11 km de linéaire travaux correspondant aux variantes
- 6 à 7 ouvrages d'art ponts et passerelles + 2 tunnels

Contact : philippe.chiffolleau@parcduluberon.fr



© IGN - Parc naturel régional du Luberon - Nicolas AMBLARD - 04/2019

CADRE DE VIE

Animation de la charte signalétique du Luberon

En 2019, le Parc du Luberon a initié un second groupement de commandes sur la signalétique afin d'accompagner 18 communes de son territoire dans la révision ou la création de leur règlement local de publicité (RLP), et de mettre en place un plan de jalonnement pour la signalétique d'information locale (SIL). Ces communes vont intégrer dans leur nouveau RLP les préconisations de la charte signalétique du Luberon.

En application du décret du 30 janvier 2012 sur la publicité extérieure, la Direction Départementale des Territoires 84 a engagé une action le long de la RD 900 et de la RD 973, visant à supprimer les enseignes et pré-enseignes illégales afin de préserver le paysage et le cadre de vie. Cette opération s'est traduite par le retrait ou la mise en conformité de 73 dispositifs en infraction.

➔ www.parcduluberon.fr/un-quotidien-a-preserver/qualite-de-vie/villes-villages-et-paysages/la-publicite-et-la-signalétique/

Chiffres clés :

- 18 communes engagées avec le Parc dans la révision ou la création de leur règlement local de publicité
- 4 avis en qualité de personne publique associée (PPA) rédigés en 2019
- 73 dispositifs illégaux enlevés par la DDT84

Cofinanceurs : État (Dreal), Parc du Luberon

Contact : nicolas.bouedec@parcduluberon.fr

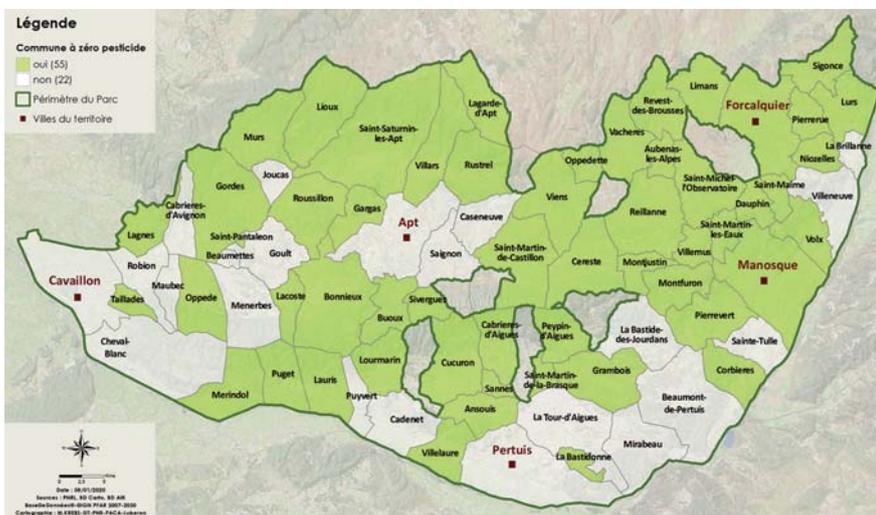


Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages du Luberon et Jardiner au naturel

Afin d'améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants, le Parc du Luberon a poursuivi en 2019 son programme « Objectif zéro pesticide ». Des audits sur les pratiques phytosanitaires communales ont été réalisés. 3 formations ont été organisées pour les élus et techniciens des collectivités : sur l'éco-pâturage, les prairies fleuries et la place de l'arbre en ville, en lien avec le Plan de paysage Luberon-Lure.

Pour le grand public, des stages sur les techniques de jardinage au naturel ont été organisés à la Maison de la biodiversité à Manosque, sur la permaculture et la terre du jardin.

Les pratiques d'entretien des espaces communaux
Communes à zéro phyto - Situation janvier 2020



Parc naturel régional du Luberon - SIT des PNR PACA - www.pnrpaca.org



Formation « L'arbre en ville : une solution pour lutter contre la canicule ? » à Cucuron

Chiffres clés :

- 55 communes à zéro pesticide en 2019
- 3 formations pour les communes
- 2 formations pour les particuliers

Cofinanceurs : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Parc du Luberon

Contact : nicolas.bouedec@parcduluberon.fr

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Anticiper les effets du changement climatique

Dans le prolongement du plan de paysage porté par le Parc, et dont l'un des axes est l'anticipation du changement climatique, le Parc a initié plusieurs actions autour de l'adaptation au changement climatique.

- En juillet 2019, mise en place de 30 capteurs de température dans les villes d'Apt et Pertuis (photo ci-dessous) afin de mieux caractériser le phénomène des îlots de chaleur urbains et améliorer, à terme, la qualité de vie des habitants du territoire.
- Partenariat avec le GREC-Sud, notamment pour élaborer un cahier territorial traitant du changement climatique sur le territoire Luberon-Lure (à paraître en 2020).
- Réalisation de cartes sur le climat présent et futur du territoire.

Chiffres clés :

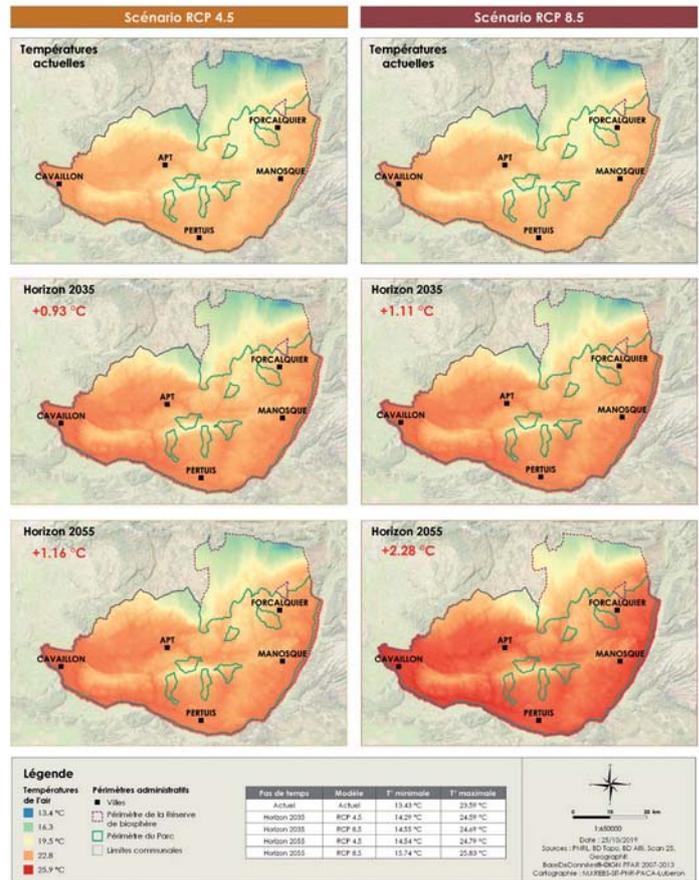
- 30 capteurs de température posés afin de mesurer les îlots de chaleur urbains à Apt et Pertuis

Financement : fonds collectif CEE-TEPCV, Parc du Luberon

Contact : nicolas.amblard@parcduluberon.fr

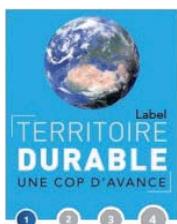


Évolutions de la température moyenne en été par rapport à la période de référence 1996-2015 dans le Parc du Luberon, selon 2 scénarios d'émissions de gaz à effet de serre RCP 4.5 (stabilisation sans dépassement) RCP 8.5 (trajectoire croissante des émissions)



L'agglomération Luberon Monts de Vaucluse labellisée « Territoire durable une COP d'avance »

La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur a adopté le 15 décembre 2017 son Plan Climat « Une Cop d'avance ». Afin d'inciter les collectivités à s'engager dans la transition écologique, la Région, en partenariat avec l'État, a ensuite lancé la labellisation « Territoire durable - Une Cop d'avance ». Le Parc du Luberon relaie ce dispositif sur son territoire et participe au jury.



Indicateurs :

Parmi les 25 collectivités récompensées lors de l'édition 2018-2019, la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse a été distinguée par l'attribution du niveau 1 (sur les 3 existants).

Le questionnaire a permis à la collectivité de mesurer ses pratiques de développement durable: élaboration d'un plan climat air énergie territorial, plateforme « Mon espace vert » à Cavillon, labellisation ÉcoParc+ pour les zones d'activités communautaires, éducation à l'environnement dans les écoles, stratégie de mise en valeur du foncier agricole et nature, performance environnementale du patrimoine bâti communautaire, toitures végétalisées et pose de panneaux photovoltaïques (réhabilitation de la piscine Roudière à Cavillon), développement de la pratique du vélo (véloroute du Calavon, LUBERON LABO VÉLO)...

➔ www.arpe-arb.org/files/20200204112745_avance%20DP.pdf

Contact : philippe.chiffolleau@parcduluberon.fr

Pastoralisme sur le Grand Luberon - Photo : PNRL Sophie Bourlon



“ Mission C **Créer des synergies** entre **environnement de qualité** et **développement économique** ”

ORIENTATIONS

C/1

Faire du développement de l'agriculture un enjeu du développement durable pour le Parc

C/2

Mettre en œuvre les pratiques d'un tourisme durable

C/3

Améliorer les performances environnementales et l'attractivité des parcs d'activités et des entreprises

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL LUBERON



Depuis 2017, le Parc naturel régional du Luberon est labellisé par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et l'Ademe comme territoire porteur d'un projet alimentaire territorial (PAT). L'objectif : offrir une alimentation locale et de qualité grâce à une dynamique territoriale mobilisant de nombreux acteurs : organismes agricoles, collectivités locales, associations... La stratégie du PAT Luberon se décline en 6 axes :

- qualité des productions locales,
- structuration de l'offre alimentaire locale,
- restauration scolaire en circuits courts,
- actions pédagogiques et de sensibilisation,
- attractivité touristique,
- préservation des terres agricoles.

FORUM :

« Du grain au pain, pour une alimentation locale et bio », point d'orgue de la structuration d'une filière panicole territoriale à partir de variétés paysannes de blé

Le Parc du Luberon et Agribio 04 (pour le réseau des agriculteurs Bio de Provence), en partenariat avec Arvalis Institut du végétal ont réalisé un travail de multiplication des variétés paysannes de blé qui avaient disparu alors qu'elles sont essentielles à la conservation de la biodiversité locale.

Après cinq années d'expérimentation avec des agriculteurs motivés et des chercheurs engagés sur l'alimentation durable, un forum a été organisé le 28 novembre 2019 à Cadenet pour donner un éclairage sur la structuration de cette filière panicole territoriale à partir de variétés paysannes de blé. Des témoignages de producteurs, meuniers, opérateurs de la collecte et boulangers ont nourri les débats. Des ateliers d'analyse sensorielle grand public et scolaires ont conforté la typicité des pains paysans.

➔ Lire la synthèse des 5 années d'expérimentation pour la structuration d'une filière panicole territoriale à partir de variétés paysannes de blé :

www.parcduluberon.fr/wp-content/uploads/2020/02/Livret_du_grain_au_pain.pdf

▶ Voir le reportage sur l'expérimentation en parcelles <https://youtu.be/7sUp9YiFva8>



Chiffres clés :

- 105 participants au forum « Du grain au pain »
- 9 opérateurs (producteurs, moulins, collecteurs de céréales, boulangers) signataires depuis juillet 2019 d'une charte d'engagement sur la valorisation d'un pain paysan bio au levain naturel
- 60 tonnes de blés paysans transformées en farine en 2019 et intégrées dans la filière

Cofinanceurs : Région, Département, Fondation de France, Fondation Bjorg, Parc du Luberon, Agribio 04

Contact : nathalie.charles@parcduluberon.fr





Soutenir le pastoralisme grâce au foncier agricole ou forestier

En partenariat avec le Cerpam (Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée), le Parc du Luberon a réalisé une plaquette d'information destinée aux propriétaires de terres agricoles ou forestières. Elle présente les différents outils pour favoriser la remise en activité agricole et pastorale de ces terres et pour faciliter les installations d'éleveurs.

Imprimée en 1000 exemplaires, elle est diffusée auprès de propriétaires privés, élus et éleveurs du Luberon.

Financé par le Parc hors programmes subventionnés

Contact : mylene.maurel@parcduluberon.fr

Préserver le foncier agricole du Val de Durance

Porté par la communauté d'agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération (DLVA), ce projet cible un territoire à enjeux qu'est la plaine de la Durance, dont les terres agricoles sont de grande qualité agronomique et équipées en matière d'irrigation. Afin de préserver ce potentiel agricole, DLVA a constitué dès 2017 un projet de ZAP (zone agricole protégée) sur ce secteur, avec ses partenaires dont le Parc du Luberon. La constitution de cette ZAP intercommunale concerne une surface de 8100 hectares sur 11 communes dont 7 sont dans le Parc du Luberon.



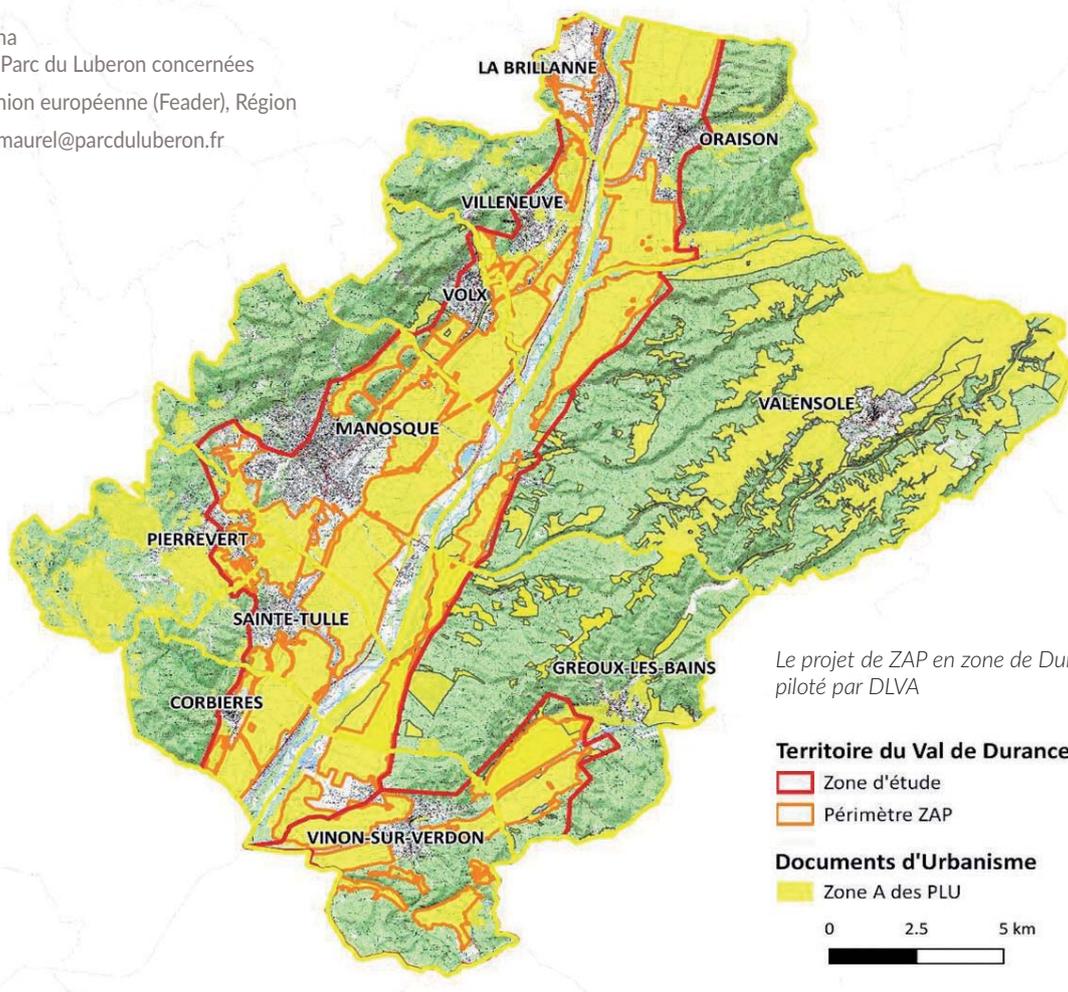
➔ Voir la charte agricole de DLVA : <https://www.dlva.fr/wp-content/uploads/2019/10/charte-agricole-2019.pdf>

Chiffres clés :

- 1 ZAP de 8100 ha
- 7 communes du Parc du Luberon concernées

Cofinanceurs : Union européenne (Feader), Région

Contact : mylene.maurel@parcduluberon.fr



Le projet de ZAP en zone de Durance piloté par DLVA

Territoire du Val de Durance

- Zone d'étude
- Périmètre ZAP

Documents d'Urbanisme

- Zone A des PLU

0 2.5 5 km

Une expérimentation innovante pour la création d'un outil d'abattage de proximité

Le Parc du Luberon est partenaire d'un projet piloté par la Confédération paysanne Provence-Alpes-Côte d'Azur aux côtés de l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) et du réseau Biocoop, pour expérimenter un outil d'abattage de proximité. Ce projet répond à une demande locale d'éleveurs ovins et caprins confrontés à des difficultés d'abattage (éloignement, nécessaire adaptation aux petits volumes...). Démarré en 2018 avec 2 stages et des ateliers citoyens, le projet s'est poursuivi en 2019 avec notamment l'organisation d'un séminaire national les 2 et 3 décembre au Château de l'environnement : « L'abattage de proximité, un enjeu pour le maintien et le développement de pratiques d'élevage durables dans les territoires ». Ce projet ayant démontré sa pertinence tant pour les éleveurs que pour les consommateurs, les éleveurs travaillent aujourd'hui sur un prototype.

Chiffres clés :

- 1 séminaire à Buoux pendant 2 jours, qui a rassemblé 120 participants : collectifs d'éleveurs, professionnels, chercheurs et élus

Cofinanceurs : Fondation de France, Confédération paysanne Provence-Alpes Côte d'Azur, Parc du Luberon

Contact :

mylene.maurel@parcduluberon.fr

AGRO-RESSOURCES

Études phytochimiques et pharmacologiques d'*Helichrysum stoechas* L. en vue d'une valorisation industrielle

Helichrysum stoechas, nommée Immortelle des dunes, est une plante vivace du pourtour méditerranéen. Elle appartient à la même famille botanique (Asteraceae) que *Helichrysum italicum*, qui est largement utilisée en cosmétique et en aromathérapie.

Les travaux avec le laboratoire de pharmacognosie de la faculté de pharmacie de Marseille sur *Helichrysum stoechas* ont permis d'élaborer un éco-extrait actif à partir des sommités florales, valorisable en nutraceutique et en cosmétique en raison de ses propriétés anti-inflammatoires et anti-oxydantes élevées.

Chiffres clés : mise en évidence de 16 composés chimiques

Financé par le Parc hors programmes subventionnés

Contact : philippe.chiffolleau@parcduluberon.fr



BIODIVERSITÉ DOMESTIQUE

La Maison de la biodiversité en partage : un nouvel élan pour le domaine de la Thomassine

Avec le soutien de la Ville de Manosque, le Parc du Luberon a créé, il y a plus de 20 ans, la Maison de la biodiversité : un conservatoire des variétés anciennes et régionales d'arbres fruitiers, niché sur le domaine de la Thomassine à Manosque, véritable écrin en coteaux alimenté par trois sources. Le Parc y accueille le public pour des visites des vergers et des jardins thématiques et une sensibilisation à la biodiversité domestique. Afin de redonner un élan et adapter son activité aux enjeux actuels et aux attentes du public, une étude stratégique de développement a été réalisée en 2018-2019. Sur les 3 scénarios proposés, a été retenu l'axe « Un conservatoire à partager » avec pour objectifs :

- conforter la vocation agricole du site,
- donner le site à comprendre aux publics à travers des visites et animations ciblées,
- 2 000 à 3 000 visiteurs annuels.

Au cours des prochaines années, le Parc s'emploiera à mettre en œuvre les orientations de cette étude pour améliorer l'accueil des visiteurs (en priorité les Manosquins) et renforcer sa vocation de conservatoire.

Temps forts dans le verger conservatoire de la Maison de la biodiversité : voir page 38



PARC NATUREL RÉGIONAL DU LUBERON

Chiffres clés :

- 6 ha cultivés
- 420 variétés pour
- 16 espèces et environ 2 000 arbres
- Site marqué Valeurs Parc en 2019

Cofinanceurs : Union européenne (Leader), Parc du Luberon et Ville de Manosque

Contact : mathias.meignan@parcduluberon.fr



Revoir le reportage de PrioriTierre diffusé sur France 3 Provence-Alpes-Côte d'Azur en octobre 2019 :
<https://youtu.be/YcODCjx7qE>

Programme Fruinov : une recherche participative sur les variétés fruitières régionales répondant aux attentes de l'agriculture de demain

Entre 2016 et 2018, le Parc du Luberon a mené un programme de recherche participative, avec le GRAB (Groupe de recherche en agriculture biologique) et l'INRA, pour évaluer la résistance naturelle des variétés anciennes d'arbres fruitiers aux maladies et ravageurs, en associant tous les acteurs volontaires de la filière. Les résultats ont été restitués lors d'une journée professionnelle le 4 juin à La Thomassine (Maison de la biodiversité), puis mis en ligne sur une plateforme Wiki. Cette plateforme permet à tout professionnel ou amateur d'apporter ses propres observations sur chaque variété.

Chiffres clés :

- 200 variétés évaluées, conservées dans les vergers de La Thomassine à Manosque
- 100 participants lors de la journée de restitution le 4 juin 2019

Cofinanceurs : Ministère de l'Agriculture, Fondation de France

Partenaires : Parc du Luberon, GRAB, INRA, campus Louis-Giraud, CETU-ETICS

Contact : mathias.meignan@parcduluberon.fr



MANOSQUE : les avancées du projet Fruinov

« Des pommes, des poires et des scoubidoues » chantait Sacha Distel. Mais à la Maison de la biodiversité, on peut faire plus puisqu'il a été question de cerisiers, abricotiers, pêchers, pruniers, poiriers, pommiers et amandiers déclinés à travers leurs différentes espèces. Le Parc naturel régional du Luberon, le GRAB (Groupe de recherche en agriculture biologique), l'INRA, le campus Louis-Giraud de Carpentras et l'université François-Rabelais de Tours ont présenté des résultats du programme Fruinov, partenarial et participatif en place depuis 2016 pour apporter des outils pratiques à la filière fruitière de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La journée a été consacrée à travers les réunions et les ateliers à évaluer les résultats des travaux engagés pour se diriger vers une culture biologique plus facile. Comme l'a indiqué André Berger, vice-président du Parc après avoir remercié la centaine de partenaires présents : « Notre but est d'apporter des outils pratiques compte-tenu de l'évolution climatique, remettre ces espèces sur le marché à travers le réseau des arboriculteurs, chercheurs, pépiniéristes et transformateurs. L'attente des consommateurs est grandissante pour manger juste et sain. Il y a 10 ans, cette pression sociale n'existait pas, à nous de faire évaluer le marché ». Qu'attendez-vous de cette journée ? « Je note une bonne participation des experts et des passionnés. Nous voulons faire la démonstration que sans pesticide, nous pouvons requilibrer des variétés endémiques aux valeurs gustatives non discutables. Le conservatoire de la Maison de la biodiversité est un terrain idéal pour requilibrer les espèces anciennes ».

jean BANNER

Haute-Provence Info, 21 juin 2019

➔ www.grab.fr/fruinov/wakka.php

TOURISME DURABLE

Vivre le tourisme durable au quotidien : parce que ça leur va bien !



Deux rencontres du réseau des marqués Valeurs Parc et du réseau des géoparténaires ont été organisées en 2019 : le 20 mars à Vachères (voir photo) et le 21 novembre à Apt. L'objectif : présenter les actualités de la marque Valeurs Parc et du géotourisme, échanger sur les projets de l'année et partager les bonnes pratiques entre membres de ces réseaux, visiter des réalisations sur le terrain.

Le 4 juillet à Lauris, a eu lieu la signature officielle des nouvelles conventions de marquage Valeurs Parc 2019, pour les prestataires touristiques et les caves, récompensant ainsi leur engagement en faveur du territoire et d'un tourisme durable.

Le Parc du Luberon a également reconduit la journée de valorisation de la marque Valeurs Parc auprès du grand public, en organisant la 2^e édition du Grand Pique-nique du Parc le 29 septembre au Conservatoire des ocres à Roussillon, dans le cadre de la Fête de l'ocre en pays d'Apt. L'occasion aussi de célébrer les 25 ans d'ôkhra, qui nous accueillait ce jour-là !

Enfin, deux formations ont été proposées aux bénéficiaires de la marque Valeurs Parc : « Réaliser des économies d'énergie dans les établissements touristiques » le 21 février à l'hôtel Charembeau à Forcalquier ; et le Forum des pros les 5 et 6 mars à Quinson.



Chiffres clés :

- 4 nouveaux marqués Valeurs Parc en 2019, soit au total 41 entreprises touristiques engagées pour la valorisation des ressources naturelles et culturelles du territoire, la préservation de l'environnement, un accueil de qualité et l'économie locale
- 20 professionnels présents à chaque rencontre des réseaux Valeurs Parc et Géoparténaires
- 500 visiteurs au Grand Pique-nique du Parc : nombreuses animations en présence de partenaires (Vélo Loisir Provence, Syndicat AOC Luberon, SIRTOM de la région d'Apt, marqués Valeurs Parc...)

Contact : jean-noel.baudin@parcduluberon.fr

Programme Espace valléen Luberon-Lure : la stratégie touristique diversifiée pour la valorisation des patrimoines naturels et culturels se poursuit

L'année 2019 a vu la concrétisation d'opérations inscrites dans le plan d'actions :

- la création de sentiers thématiques sur les plantes aromatiques et médicinales de la montagne de Lure (photo ci-contre);
- le développement de l'offre en ligne du portail public www.cheminsdesparcs.fr (voir ci-après);
- la structuration en cours du projet de l'Espace VTT Provence Luberon Lure;
- les Rencontres du tourisme durable, qui ont rassemblé de nombreux élus et acteurs du territoire sur le thème « Quelles réponses du tourisme aux changements climatiques ? » le 2 avril à Bonnieux (photo ci-contre).

Espace valléen Luberon-Lure 2016-2020



Chiffres clés :

- 28 opérations financées depuis 2016
- 13 porteurs de projets accompagnés depuis 2016
- 1,2 M€ d'aides financières
- 10 projets transversaux à l'échelle du Parc
- 1 évaluation élargie de la démarche Espace valléen réalisée en septembre 2019
- 1 réunion du comité technique et 1 réunion du comité de pilotage organisées en novembre 2019

Cofinanceurs : Union européenne (Feder POIA), État (Agence nationale de la cohésion des territoires), Région, Départements 04 et 84, Parc du Luberon

Contact : jean-noel.baudin@parcduluberon.fr



GÉOTOURISME

Identifier et valoriser les richesses de la Terre à travers l'édition d'une nouvelle carte géotouristique et l'installation de panneaux de géosites

Dans le cadre de l'animation du programme Géoparc mondial Unesco, le Parc du Luberon a identifié 50 géosites permettant aux habitants et visiteurs de découvrir les patrimoines de la Terre et de mieux comprendre l'histoire géologique et les paysages du Luberon.

Afin de repérer ces géosites, le Parc a refondu sa carte géotouristique papier (en complément de la carte géotouristique interactive www.parcduluberon.fr/carte-geotouristique), en présentant également la liste des géopartenaires et une sélection de 20 géosites incontournables, trésors d'un patrimoine d'intérêt mondial !

Par ailleurs en 2019, une signalétique a été installée sur 11 géosites :

- des panneaux de géosites : colline de Mirabeau à Cavaillon, source sulfureuse et barrage de La Bastide-des-Jourdans, falaise de la Madeleine à Lioux, Colorado provençal à Rustrel, moulin de Salignan à Apt, village de Viens (photo ci-contre) et village de Lurs;
- 4 totems sur des sites déjà aménagés: dalle de Viens, gorges d'Oppedette, marnes de la Tuilière à Saint-Saturnin-lès-Apt, Vachères.



Chiffres clés :

- 50 géosites dont 20 incontournables
- 11 géosites équipés en signalétique
- Carte géotouristique en français et anglais imprimée en 13000 ex

Cofinanceurs :

Programme Espace valléen Luberon-Lure pour les panneaux de géosite, Région pour la carte géotouristique, Parc du Luberon

Contact : stephane.legal@parcduluberon.fr



Des panneaux posés sur les principaux axes routiers : « Vous entrez dans le Parc naturel régional du Luberon, territoire reconnu par l'Unesco »

Pour sensibiliser les habitants et touristes au fait qu'ils vivent, visitent ou traversent un territoire remarquable doublement reconnu par l'Unesco, des panneaux routiers ont été mis en place sur les axes principaux pour symboliser l'entrée dans le Géoparc mondial Unesco et la Réserve de biosphère Luberon-Lure. Ils sont posés sur les mêmes mâts que les panneaux d'entrée du Parc naturel régional du Luberon.

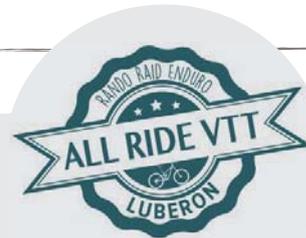
Cofinanceurs : Région, Parc du Luberon

Contact :

stephane.legal@parcduluberon.fr
nicolas.bouedec@parcduluberon.fr



LOISIRS ET SPORTS DE NATURE



ALL RIDE VTT LUBERON 2019

Les 7 et 8 décembre 2019, le club VTT Luberon, le Parc du Luberon et le Centre de vacances Léo Lagrange ont organisé ALL RIDE VTT LUBERON au départ du Château de l'environnement à Buoux (84), site historique emblématique.

Après 4 mois de préparatifs intenses pour repérer les tracés, solliciter les autorisations de passage, obtenir le soutien des collectivités, nettoyer plus de 100 km de sentiers (notamment suite aux intempéries successives de l'automne), les organisateurs ont pu accueillir les nombreux participants et compétiteurs tout le week-end, à la hauteur de l'ambition affichée :

- proposer un événement sportif de qualité, conçu de manière éco-responsable et durable, dans le respect des milieux naturels ;
- valoriser le Luberon et le Vaucluse comme destination VTT en rappelant que notre territoire est un haut lieu de pratique ;
- promouvoir l'activité physique comme facteur de santé et de bien-être ;
- illustrer que les sports de nature sont facteurs de cohésion sociale et de mixité des publics ;
- valoriser un noyau associatif dynamique et faire valoir une mutualisation de compétences et de moyens.

➔ Tous les remerciements, photos et vidéos sur www.facebook.com/Allridetvttluberon

🎬 Film 2019 sur www.facebook.com/Allridetvttluberon/videos/2454353918023365/

Chiffres clés :

- 863 participants ravis (de 7 à 77 ans) dont 301 compétiteurs avec plusieurs pilotes de renommée nationale
- 3 épreuves VTT chronométrées (enduro, raid 50 km, raid ultra 70 km)
- 4 randonnées VTT (15, 26, 32 et 42 km)
- 1 single tour enfant VTT autour du Château de Buoux
- 1 visite guidée à pied du château et de son domaine
- 500 repas chauds sur le week-end / 8 ravitos au total
- 13 communes du Parc du Luberon traversées
- 110 km de sentiers nettoyés
- 160 km d'itinéraires balisés et débalisés dans la foulée
- Environ 200 nuitées estimées sur le pays d'Apt
- 3 structures co-organisatrices / 23 partenaires privés / 7 partenaires publics / 60 bénévoles mobilisés : merci à toutes et à tous !

Cofinanceurs : Région, Département de Vaucluse, Parc du Luberon, VTT Luberon, Crédit agricole Apt

Partenaires dotation matériel, équipement, services, personnels : Communauté de communes Pays d'Apt Luberon, Office de tourisme Luberon Pays d'Apt, Ville d'Apt, commune de Buoux, Vaucluse Provence Attractivité, Vélo Loisir Provence, Mountain Bike Foundation, France Bleu Vaucluse, Comète FM, Vélo 101, Xtrem Bike Shop, Atelier onze dents, Race Company, Alu-Max, Buzz.com, Imprimerie Nouvelle, Chronosphères, Photographe Matthieu Vitré, Vidéastes Julien Abellan & Jordan Colin, Follow Racer, Luberon News, Intermarché Apt, Philibert Matériaux, Pinguet TP, Nouveau TP, Aptunion, Cave de Bonnieux

Contact : eric.garnier@parcduluberon.fr

Une édition 5 étoiles du All Ride VTT Luberon

Les parcours de l'enduro et les deux raids ont ravi les participants



Les quelque 100 participants du week-end ont apprécié les parcours, à la fois techniques et adaptés aux débutants.

La 7^e édition du All Ride VTT Luberon, coorganisé par le club VTT Luberon, le Parc naturel régional du Luberon et le Centre de vacances Léo-Lagrange, a bénéficié d'un week-end idéal. Le week-end dernier, avec 100 et 200 participants sur raids et enduro, les épreuves chronométrées ont fait sensation. Et avec 10000 visiteurs, les randonnées ont également rencontré un beau succès, sans pour autant épuiser les sentiers.

"Le raid et la course du dimanche ont certainement permis de marquer les esprits", explique Eric Garnier, responsable "sports nature" au Parc du Luberon. "C'est dommage parce que les visiteurs étaient pressés et peu flâneurs", continue-il. Cependant, à l'arrivée du raid, l'ambiance n'a pas empêché le déplacement. Et, qui dit course dit itinéraire. Et c'est ce qui a permis de découvrir le 52 km. Américain, elle a aussi été et à son rythme sur ses milieux de chemins revêtus, piéces

remplis, nous Adrien Dubois, le vainqueur du 50 km. C'était très difficile, un technique comme un enduro, mais c'est ce qui m'a poussé à aller et à aller sur". Malgré des échanges à partir de 10 km, l'enduro, et confiné par des castilleux, nous gendrons, honoraire et course et ses 200 km de découverte devant. "C'était un raid".

Samuel, le constat était le même pour l'enduro. "Un week-end avec 2 magnifiques paysages et une organisation au top", dit-il. Thomas, vainqueur exceptionnel, selon Nicolas. C'est sans compter que c'est 700 km de course à cheval.

LES PRODIGES
Enduro : Hugo Pignon, 47 20',
5. Kevin Rippe, 47 20', 3. Arno
Pignon 47 30'
Raid 50 km : Arno Dubois, 40 00'
Raid 70 km : Fabrice Leclercq, 40 00'
Raid 100 km : Simon Rippe, 50 00'
Raid 120 km : Hugo Pignon, 50 00'
5. Vincent Chiriac, 50 00'
5. Sébastien Rippe, 50 00' 47"

« Sur les pas des Huguenots » : le sentier de la rencontre, de la tolérance et de l'ouverture

Il s'agit d'un projet de coopération européen mené par des partenaires institutionnels et privés en France, en Allemagne, en Suisse et en Italie. L'objectif : créer un sentier international de grande randonnée de 1 500 km, suivant le tracé historique de l'exil des huguenots, du Dauphiné jusqu'au nord de l'Allemagne.

Suite à l'étude de faisabilité pilotée par le Parc naturel régional des Baronnies provençales, l'Association d'études vaudoises et historiques du Luberon (AEVHL) et le Parc du Luberon ont contribué à la définition et à la validation du parcours entre Mérindol et Sault.

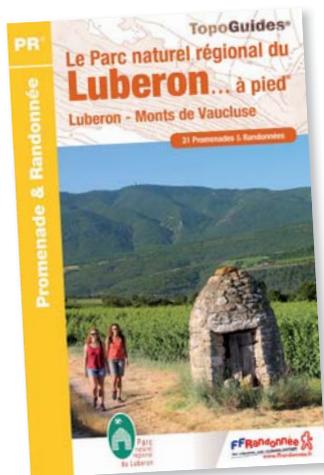
L'itinéraire est en cours d'homologation par la Fédération française de randonnée et sera entièrement balisé GR® courant 2020. Cette grande itinérance « Sur les pas des Huguenots » a l'ambition de mettre en valeur le patrimoine et à mettre en parallèle un sujet historique et l'histoire contemporaine, notamment à travers les thématiques de l'exil et de la tolérance, afin de susciter une prise de conscience positive de notre citoyenneté européenne et mondiale.

Chiffres clés :

- 5 étapes entre Mérindol et Sault, de 12 à 15 km chacune.
- Le Luberon nord et sud comptait, avec la basse vallée de la Durance, une trentaine de villages majoritairement ou totalement protestants.
- La révocation de l'édit de Nantes, en 1685, a entraîné l'émigration d'environ 160 000 protestants, dont environ 800 fugitifs venant du Luberon.

Cofinanciers : Région, Département 84, Fédération française de randonnée, AEVHL, Parc du Luberon

Contact : eric.garnier@parcduluberon.fr



Rédition « Le Parc naturel régional du Luberon... à pied® »

Nouvelle édition de cet ouvrage essentiel, conçu et écrit avec la Fédération française de randonnée et édité par elle. Cette 7^e édition du topoguide parue en août 2019 propose 31 promenades et randonnées au cœur du Luberon, notamment autour du Colorado provençal, vers le sommet du Mourre Nègre, au fond des gorges d'Oppedette, ou bien encore sur les hauteurs de Forcalquier. À recommander sans modération...

Chiffres clés :

- 31 promenades et randonnées
- 130 pages
- En vente 15,30 € à la Maison du Parc et en librairie

Contact : accueil@parcduluberon.fr

Chemins des Parcs

Le site www.cheminsdesparcs.fr est l'outil Internet de référence pour préparer ses balades et randonnées dans les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Conçu pour tous les publics, des familles aux sportifs, ce site Internet (FRA, ENG, ITA*) convivial et innovant est décliné en appli mobile embarquée.

Chaque chemin raconte la vie d'ici et permet une vraie rencontre avec les territoires au travers des paysages remarquables, des productions, des savoir-faire, des patrimoines bâtis.

Chaque itinéraire présente des renseignements pratiques et informe sur les points d'intérêt remarquables tels que les patrimoines naturels, culturels ou paysagers, permettant de valoriser les richesses agricoles, artisanales et culturelles de la région.

En un clic, il est possible d'éditer gratuitement son livret-itinéraire ou de consulter les offres de services à proximité : hébergements, producteurs, etc.

*sur le Queyras uniquement



Chiffres clés :

- 8 parcs naturels régionaux couverts en 2019 (Alpilles, Baronnies provençales, Camargue, Luberon, Préalpes d'Azur, Queyras, Sainte-Baume et Verdon)
- 266 itinéraires / + de 2 000 km de balades 1 500 points d'intérêt
- 294 217 pages vues en 2019
- Durée moyenne de vue très bonne : 4 mn
- 1 service au public gratuit, convivial et pratique

Cofinanciers : Région et ses 8 parcs naturels régionaux + GRTgaz pour la traduction en anglais

Contact : eric.garnier@parcduluberon.fr



“ Mission D Mobiliser le public pour réussir un développement durable

ORIENTATIONS



Mobiliser le public pour réussir le développement durable



Promouvoir des pratiques participatives



Mieux échanger avec les territoires extérieurs

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU TERRITOIRE

Les dispositifs scolaires

Programme annuel d'actions éducatives, Mon collège en Luberon, séjours au Château de l'environnement à Buoux, sorties à la Maison de la biodiversité à Manosque... Le Parc a reconduit ses dispositifs durant l'année scolaire 2018-2019. L'objectif: permettre une appropriation du territoire par les élèves, en le leur faisant (re)découvrir à travers les enjeux territoriaux qui sont au cœur du projet du Parc. Alimentation locale, gaspillage alimentaire, économies d'eau, paysage, Vautour percnoptère, pollution lumineuse, jardiner au naturel: des thèmes de travail très variés ont été proposés aux enseignants, pour éveiller la curiosité des élèves, les responsabiliser, les encourager à s'exprimer sur les enjeux de demain.

→ <https://www.parcduluberon.fr/quotidien-a-preserver/education-au-territoire-2/>

Chiffres clés :

- Programme annuel: 122 classes / 49 établissements scolaires participants sur 33 communes / 277 demi-journées d'intervention
- Mon collège en Luberon: 3 collèges concernés (Cité scolaire à Apt, Le Mont d'Or à Manosque, Pierre Girardot à Sainte-Tulle) / 62 classes / 250 heures réparties sur 84 activités
- Séjours au Château de l'environnement: 72 classes reçues au château, dont 26 du territoire / 316 journées d'intervention
- Sorties scolaires à la Maison de la biodiversité: 25 classes / 39 journées d'intervention

Cofinanceurs : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Région, Parc du Luberon

Contact : julien.briand@parcduluberon.fr



La mesure 100 du Plan Climat

« Une COP d'avance » de la Région Sud vise à permettre à tous les lycéens de la région de visiter au moins une fois un parc naturel régional ou un parc national.

Le Parc du Luberon a ainsi proposé pour 2019/2020 le dispositif « Viens dans mon Parc » : en septembre pour des lycéens de Cavaillon, puis en décembre pour ceux de Pertuis, des classes sont venues s'immerger dans le territoire, pour découvrir les enjeux de la biodiversité, des agrosystèmes, des risques naturels...



Création d'une table d'interprétation à La Virginière à Goult

Situé sur la rivière Calavon-Coulon, le site de La Virginière est une zone particulière: la géologie du lieu et sa configuration en font un site exceptionnel en termes de biodiversité. Depuis plusieurs années, le Parc du Luberon développe des actions de suivi, d'expérimentation et de sensibilisation sur ce site Natura 2000.

Durant l'année scolaire 2017-2018, la classe de CM1/CM2 de l'école de Goult a fait connaissance avec la Virginière, ses richesses naturelles et ses enjeux. Le travail et l'implication des élèves ont permis la création d'une table d'interprétation du paysage, inaugurée en juin 2019 en présence des parents, partenaires et élus. (Voir également page 7).

Chiffres clés :

- 1 classe de CM1/CM2 de l'école de Goult
- 5 séances de découverte (sur le site et en classe) avec un intervenant du Parc, et des acteurs gestionnaires du site (technicien de rivière, ornithologue/bagueur agréé)
- 1 table d'interprétation inaugurée en juin 2019 avec les élèves et leurs parents, lors d'une journée découverte du site avec jeu de piste et balade encadrée par le Parc : 60 participants

Cofinanceurs : Agence de l'eau, Région, Parc du Luberon, RTE

Contact : julien.briand@parcduluberon.fr et jerome.brichard@parcduluberon.fr



Un séjour de découverte pour rendre leur nuit aux étoiles...

Chaque année, le Parc expérimente de nouveaux types de séjours au Château de l'environnement. En 2019, c'est l'enjeu de la pollution lumineuse qui a été proposé, financé dans le cadre des CEE-TEPCV. Le séjour offre des conditions optimales pour découvrir l'impact de la pollution lumineuse sur le vivant et sur le cadre de vie des habitants, ses conséquences en termes de dépense énergétique. Il a permis aux enfants de questionner leur rapport personnel à l'obscurité et à l'imaginaire qui y est lié, de vivre des sorties de terrain, parfois nocturnes, pour découvrir la flore et la faune, leur adaptation ou non à la vie nocturne, de faire des observations astronomiques pour évaluer la qualité du ciel.

Chiffres clés :

- 1 classe de CM de l'école primaire de Rustrel
- 5 journées d'activités avec 2 accompagnateurs en montagne dont un Star Guide
- 1 enquête et des propositions dans la commune d'origine

Cofinanceurs : Région, Parc du Luberon, fonds collectif CEE-TEPCV (certificats d'économie d'énergie - Territoire à énergie positive pour la croissance verte)

Contact : julien.briand@parcduluberon.fr



Réseau Luberon Jeunesse

Dans le cadre de sa stratégie éducative en direction des accueils collectifs de mineurs (ACM), le Parc du Luberon est devenu un partenaire principal du dynamique réseau des ACM. En animant les réunions, il accompagne ces structures afin qu'elles développent des projets éducatifs en lien avec les enjeux du territoire auprès des jeunes.

Au printemps, une grande journée festive est organisée afin de permettre aux enfants de présenter et de valoriser leurs projets. C'est le centre de loisirs Le Jardin de l'Escanson à Robion qui a organisé et accueilli le 15 mai 2019 les Rencontres Luberon Jeunesse, axées cette année sur l'activité physique et le faire-ensemble.

Chiffres clés :

- 6 réunions du Réseau Luberon Jeunesse
- Rencontres 2019 à Robion: 7 centres présents, environ 250 enfants
- 2 journées de formation sur les activités et jeux coopératifs pour 19 animateurs de 10 structures
- 1 journée de formation sur la sensibilisation à l'environnement naturel pour 19 participants de 10 structures

Cofinanceurs : Région, Parc du Luberon

Contact : bruno.adam@parcduluberon.fr

Communication digitale : site Internet et réseaux sociaux

La communication digitale (ou communication numérique) désigne les stratégies et actions de communication qui sont menées sur le web pour améliorer la visibilité du Parc et de ses actions, et transmettre nos valeurs. C'est surtout une opportunité de créer et d'entretenir des liens avec des personnes. Cette communication est animée principalement via le site Internet du Parc et sa page Facebook, mais également via d'autres canaux.

Contact : solgne.louis@parcduluberon.fr



parcduluberon.fr

74 912 visiteurs en 2019, avec un pic de fréquentation en août (9 627 utilisateurs)



@parcduluberon

Création du compte Instagram du Parc du Luberon en avril 2019, à l'occasion du lancement de la communication pour les sorties buissonnières de printemps.



5 537 abonnés à la page Facebook @pnrluberon au 31 déc. 2019 (+ 25% par rapport à 2018)

- **5 379** J'aime la page (+22% par rapport à 2018)
- **4** posts ont battu des records d'audience :
 - Teaser vidéo des sorties buissonnières (posté le 18 avril): **12 215** personnes touchées
 - Courrier de soutien du Parc au Centre de sauvegarde de la faune sauvage (19 février): **11 077** personnes touchées
 - Lancement du projet interparc Vautour percnoptère (8 février): **9 920** personnes touchées
 - Nouvelle édition du topoguide « Parc du Luberon à pied » (14 août): **9 364** personnes touchées
- 1 campagne sponsorisée fin novembre pour la Journée des fruits et saveurs d'autrefois



Pages jaunes

Le compte Solocal permet de mesurer notre audience sur pagesjaunes.fr: en 2019, les internautes ont surtout utilisé le site pour localiser la Maison du Parc sur le plan et donc nous rendre visite.



Google My Business

Créé pour la Maison du Parc, ce compte permet de mesurer le nombre de personnes qui font une recherche concernant le Luberon et le parc naturel régional et de voir les appréciations laissées par les internautes. Ainsi, il y a eu en juillet **1 921** millions de recherches liées sur « Luberon ».



3 nouvelles vidéos mises en ligne en 2019 sur la chaîne youtube du Parc du Luberon.

Pour s'abonner : ➔ <https://www.youtube.com/channel/UCY02G7WuirjLVEjlPc8lvw>



Teaser réalisé par un stagiaire en communication

➔ <https://youtu.be/vijOwyu9ZB8>

Le Parc dans la presse

À travers les communiqués, dossiers et conférences de presse, les relations presse permettent au Parc d'être cité régulièrement dans les médias (presse écrite, radio, TV, Internet). L'objectif : améliorer la visibilité des actions du Parc, la notoriété du territoire et son attractivité touristique.

En 2019, le Parc a régulièrement communiqué sur ses nombreux projets et sur les événementiels qu'il a organisés. Comme chaque année en février, deux conférences de presse ont été organisées à Avignon et Manosque, pour présenter à la presse départementale le panorama des actions prévues pour 2019 (voir ci-dessous).

Le panorama de presse est disponible en consultation pour les élus à la Maison du Parc, service communication.



Chiffres clés :

- 115 communiqués, invitations et dossiers de presse envoyés en 2019
- 456 articles dans les médias locaux, régionaux et nationaux où le Parc du Luberon est cité en lien direct avec ses actions, soit en moyenne 38 articles par mois
- 57 articles recensés par l'Argus de la presse (auquel le Parc est abonné), parus dans la presse nationale et citant le territoire du Parc naturel régional du Luberon pour sa notoriété comme belle destination touristique et pour la qualité de son terroir viticole, ses caves ou domaines.

Financé par le Parc hors programmes subventionnés

Contact : solgne.louis@parcduluberon.fr



ACCUEIL DES PUBLICS

La Maison du Parc à Apt

Siège social du Parc et lieu de visite pour son exposition permanente et son musée de géologie, la Maison du Parc accueille les habitants, les scolaires et les touristes. Ouverte toute l'année au public, elle est une porte d'entrée incontournable pour aller à la rencontre du territoire du Luberon. 3 400 visiteurs y ont été accueillis en 2019.

La Maison du Parc est également un lieu de partenariat avec les associations et les collectivités locales qui y organisent des conférences, ateliers ou temps forts.

Temps forts 2019

- Conférences de la Société des naturalistes du pays d'Apt: Les hérons (29 janvier), Le lichen saxicole (26 mars), Le figuier (30 avril), Approche naturaliste du Spitzberg (24 septembre), Les insectes pollinisateurs (26 décembre)
- Concerts du Conservatoire de musique du pays d'Apt dans le jardin les 8, 14 et 20 juin
- Le Campement scientifique/Fête de la science avec le Vélo Théâtre le 11 octobre

Zoom sur la soirée « Les beautés du terroir du Luberon »

Dans le cadre de l'évènement « Faites de la beauté », impulsé par l'association Le Goût de lire en pays d'Apt en mai 2019, la Caisse locale d'Apt du Crédit agricole a proposé une soirée autour du thème « Les beautés du terroir du Luberon ». 90 personnes se sont réunies pour échanger sur le lien indéfectible entre les activités agricoles et la qualité de nos paysages: le Crédit agricole, le Parc du Luberon, les associations Le Goût de lire et Planète terroirs, le Service accueil jeunesse de la Ville d'Apt, des producteurs et le grand public. La soirée s'est clôturée par une dégustation de produits locaux sur les dix stands proposés par les agriculteurs présents.



Contact : nicole.villemus@parcduluberon.fr

Temps forts au verger conservatoire de la Thomassine à Manosque

Propriété de la Ville de Manosque, le domaine de la Thomassine est géré par le Parc. Son verger conservatoire est un lieu de découverte de la biodiversité domestique fruitière, de Provence et des Alpes du sud, avec 420 variétés (voir p. 28).

En 2019, le Parc du Luberon a renforcé son **programme de stages** à destination des professionnels et amateurs dans le domaine de l'arboriculture, l'oléiculture et le jardinage au naturel. De nouvelles thématiques ont été proposées telles que la permaculture, le greffage et la création d'un verger familial. Au total : 117 participants sur 10 journées thématiques.

Parmi les événements grand public, une journée d'animations « **Rendez-vous au jardin** » a été organisée début juin en partenariat avec la ville de Manosque, avec la participation du Centre de l'enfance et du réalisateur Tanguy Stoecklé, qui a projeté son film « Une vie de Grand rhinolophe ». Une **journée de la figue** en septembre a également été programmée dans le cadre des Journées européennes du patrimoine (voir ci-dessous).

Pour la traditionnelle **Journée des fruits et saveurs d'autrefois**, organisée le 1^{er} décembre 2019 avec le soutien de la Ville de Manosque, Géosel et Géométhane, le site a malheureusement dû être fermé et évacué à 13h, pour cause de pluies et inondations.

Contact : mathias.meignan@parcduluberon.fr



Les figues, c'est le patrimoine

À l'occasion des Journées du patrimoine, le domaine de La Thomassine a fait visiter ses vergers

C'est génial, je ne sème pas qu'il existe autant de variétés de figues. C'est la première fois que je me rends à la Thomassine. Nous, une trentaine de vacanciers dans le pays manosquan, ont participé à la visite du domaine de la Thomassine. Pour les organisateurs, le Parc du Luberon, l'objectif est atteint. Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, La Thomassine ouvrait ses portes, en particulier ses vergers conservatoires où vitent une soixantaine de variétés de figues. Présent depuis plus de 20 ans, Mohamed Nabil se chargeait d'expliquer le rôle de guide, lui qui connaît mieux que personne les lieux, ses terroirs et ses secrets.



Un voyage culinaire

Et là, c'est peut-être une découverte de 20 variétés de figues au moment de goûter les unes que les autres. Bédouin, Sicilien, Grosse d'été, Méditerranée, deux saisons, Nougatine... La figue nous fait voyager autour de la France avec la Noire de Caromb, la Martellaise, la Blonde de Bouchon, la Violente de Salles ou la Noire de Barbenant... Autant de couleurs, de formes et surtout de goûts.

Des plus classiques au plus originales, les visiteurs ont découvert et dégusté toutes sortes de figues.

avec des figues incroyables pour leurs papilles. Mérites particulières pour la Nougatine, petite variété à tige courte plantée en médailles qui a étonné le public. Le tout encadré par les conseils avisés de Mohamed Nabil sur le goût que la figue crée, ou la taille spécifique des branches

ou encore la meilleure façon de préserver ces autres méditerranéennes. Car il est aussi intéressant de voir la figue dans tous ses états, fait partie de patrimoine en Provence.



EXPOSITIONS DU PARC

Expositions à la Maison du Parc et en itinérance

Des expositions du Parc ou de partenaires sont régulièrement proposées à la Maison du Parc à Apt. En 2019 :

- « Galets vifs », photographies de Pierre Paillat, en avril-mai ;
- peintures d'Alexis Nouailhat en juin ;
- stand interactif du Parc « Économisons l'eau », de fin juin à début octobre ;
- œuvres de street art de Thomas Allemand, en juillet-août ;
- « Les conifères de Vaucluse », exposition naturaliste de la Société des naturalistes du pays d'Apt en octobre.

Les expositions du Parc sont également empruntées régulièrement par des établissements scolaires, des médiathèques ou des associations, et notamment :

- « Quels paysages pour demain ? » par le Syndicat des vins AOC Luberon en juillet ;
- « Rapaces », par le collège de Cabrières-d'Avignon en février, puis par la médiathèque intercommunale de Mérindol en mai ;
- « Les plantes messicoles », par la médiathèque intercommunale de Lauris en mai ;
- « Zéro pesticide », par la mairie de Murs en juillet-août ;
- « Céréales anciennes », par l'association Au maquis pour son festival VIVANT! en octobre dans le sud Luberon.

Contact : dominique.denais@parcduluberon.fr

AUTRES ÉVÉNEMENTIELS ET TEMPS FORTS

Tout au long de l'année, le Parc du Luberon propose des rendez-vous répartis sur tout le territoire pour des publics divers, pour faire découvrir ses missions par l'immersion sur le terrain et la convivialité.



Chaque année au printemps et à l'automne, le Parc du Luberon propose ses sorties buissonnières, un programme de sorties nature et patrimoine accompagnées par ses agents. Au total en 2019 : 21 sorties sur 24 communes / 378 participants / 16 agents du Parc mobilisés.

➔ <https://youtu.be/vijOwyu9ZB8>



Chaque année, les Journées européennes du patrimoine sont l'occasion exceptionnelle pour ouvrir au grand public le Château de l'environnement à Buoux. En 2019, malgré des conditions climatiques défavorables, le public a bravé les intempéries pour assister aux visites proposées par les architectes du Parc et découvrir ce monument historique situé en plein cœur du massif du Luberon. 250 visiteurs.



Co-organisation de la journée technique sur la culture de la pistache, le 29 avril à La Bastidonne, avec l'association Pistache en Provence et la Chambre d'agriculture de Vaucluse.



Comme chaque année, le Parc a proposé une découverte géologique avec lecture de paysage au moulin de Salignan à Apt, en avril, juillet et août. 12 rendez-vous / 65 participants.



Participation du Parc du Luberon à la mobilisation citoyenne le 6 avril à Avignon contre la fermeture du Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage, géré par la LPO PACA et dont le Parc est propriétaire.



Pour les Rendez-vous aux jardins au musée de Salagon (Mane), le Parc du Luberon a participé à la table ronde « Bergers, jardiniers de la nature ? », sur le pastoralisme et la gestion de la biodiversité.



Invité par les propriétaires de la carrière de Saint-Symphorien à Bonnieux, le Parc a projeté le film « Une vie de Grand rhinolophe », en présence du réalisateur Tanguy Stoecklé, et a présenté les résultats d'une étude scientifique sur les chauves-souris menée sur le massif du Luberon et autour du vallon de l'Aiguebrun. 55 participants.



Le Grand Pique-nique 2019 : 1 événement pour célébrer le réseau des marqués Valeurs Parc couplé à 1 événement pour les mobilités douces « Un dimanche à vélo », le tout organisé à Roussillon le 29 septembre dans le cadre de la Fête de l'ocre : balades à vélo, marquage Bicycode® offert, atelier de réparation de vélo (voir aussi p. 22), dégustation de vins marqués Valeurs Parc...



43 communes et 1 communauté d'agglomération participantes au Jour de la Nuit en Luberon le 12 octobre.



Pour cause d'intempéries, ALL RIDE VTT 2019 a été reporté d'octobre à décembre : 863 participants (voir page 31).

ÉCO-RESPONSABILITÉ

Démarche interne d'éco-responsabilité

Le Parc du Luberon est engagé depuis plusieurs années dans une démarche interne d'éco-responsabilité, afin de réduire l'impact de notre fonctionnement sur l'environnement en travaillant sur 5 cibles : les déplacements, les déchets, les énergies, l'eau et les achats éco-responsables. Cette démarche permet au Parc de réduire son empreinte écologique tout en réalisant des économies de fonctionnement.

En externe, le Parc du Luberon propose également aux collectivités et aux associations le prêt de gobelets réutilisables et d'un éco-pack doté d'outils permettant de faire le tri sélectif sur les manifestations recevant du public.

Chiffres clés :

- 20 prêts pour l'utilisation du dispositif éco-pack pour les éco-manifestations
- 2 000 gobelets réutilisables prêtés et donc réutilisés
- Papier d'impression : baisse constante de la consommation et achat de papier 100% recyclé et éco-labellisé FSC et Ange bleu

Financé par le Parc hors programmes subventionnés

Contact : nicolas.bouedec@parcduluberon.fr

DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIATS ET MÉCÉNAT



Signature d'une convention avec le Crédit agricole pour l'achat d'une table numérique

Le 19 décembre, le Parc du Luberon et la Fondation du Crédit agricole Alpes Provence (CAAP) ont signé une convention de partenariat-mécénat pour l'acquisition d'une table numérique. Pédagogique et ludique, ce nouvel équipement numérique grand format viendra compléter les espaces muséographiques de la Maison du Parc, pour faire découvrir aux visiteurs les richesses du territoire de manière interactive. Cette table sera installée en 2020, suite aux travaux de rénovation de l'espace accueil-boutique de la Maison du Parc.

Chiffres clés : montant du soutien de la Fondation CAAP : 20 000 €.

Contact : solgne.louis@parcduluberon.fr

COOPÉRATION INTERNATIONALE

Relance de Medforval, le réseau méditerranéen des forêts de haute valeur écologique

Les forêts sont des écosystèmes fragiles, menacés par le changement climatique et certaines activités. Elles contribuent cependant de façon significative à la protection et à la résilience face aux crises climatiques. Le réseau Medforval, coordonné par l'Istituto Oikos (ONG basée en Italie), s'attaque à ces enjeux urgents en rassemblant différents acteurs du bassin méditerranéen pour échanger connaissances et bonnes pratiques. Les 18 sites forestiers, dont la Réserve de biosphère Luberon-Lure, travaillent ainsi à lever des fonds pour contribuer activement à la protection, la gestion et la restauration des forêts méditerranéennes de haute valeur écologique.



Chiffres clés :

- 18 sites forestiers dans 12 pays méditerranéens : France (dont Luberon-Lure), Bosnie-Herzégovine, Espagne, Grèce, Italie, Jordanie, Liban, Monténégro, Maroc, Portugal, Tunisie, Turquie.

Cofinanceurs : MAVA Fondation pour la nature

Contact : sophie.bourlon@parcduluberon.fr

➔ www.medforval.org

RÉSERVE DE BIOSPHÈRE LUBERON-LURE



Les jeunes, acteurs du territoire

Renouvellement de la désignation « réserve de biosphère », révision de la Charte du Parc avec extension du périmètre d'étude vers la montagne de Lure : le territoire Luberon-Lure entre dans une phase prospective. Dès 2019, la volonté d'associer les jeunes du territoire a permis d'expérimenter plusieurs formes de démarches participatives.

En mai, un Forum des jeunes de la Réserve de biosphère a été proposé, animé par l'association Co'MAB. Une vingtaine de jeunes de 15 à 30 ans ont ainsi pu échanger sur leur perception du territoire.

Puis en octobre, 15 jeunes des clubs ados de Forcalquier et de La Tour-d'Aigues se sont réunis pendant 2 jours au Château de l'environnement. Mobilités, déchets dans la nature, partage des espaces naturels, alimentation, sont les principaux thèmes qui ont émergé.

Chiffres clés :

- 2 événements réservés aux jeunes
- 35 jeunes réunis
- 8 thèmes identifiés

Cofinanceurs : Agence française de la biodiversité, MAB France, Région, Parc du Luberon

Contact : julien.briand@parcduluberon.fr



GÉOPARC MONDIAL UNESCO

Participation aux réseaux des Géoparc mondiaux UNESCO

- Organisation de la mission de revalidation du Parc en tant que Géoparc mondial UNESCO (rapport d'activité, suivi de la procédure...). Effectuée par un évaluateur norvégien et un évaluateur japonais du 22 au 24 juillet 2019, la mission a conduit au renouvellement de la carte verte pour le Luberon Géoparc mondial UNESCO pour 4 ans.
- Participation aux comités de coordination du réseau des géoparc européens dans les Géoparc Swabian Alb (Allemagne, en mars) et Sierra Norte de Sevilla (Espagne, en septembre). Participation à la conférence des Géoparc européens du 25 au 27 septembre à Séville.
- Participation à l'assemblée générale du Comité national des Géoparc de France (CNGF) le 21 novembre et à la rencontre technique du CNGF dans le Géoparc des Monts d'Ardèche (11-13 novembre).



Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture • **Luberon** Géoparc mondial UNESCO

Financé par le Parc hors programmes subventionnés

Contact : stephane.legal@parcduluberon.fr

➔ <http://geo.pnrpaca.org/>

INTERPARC

Vers le système d'information territorial (SIT) 3.0

Depuis 2006, le SIT, système d'information dédié au traitement et à la valorisation de l'information, regroupe, les Parcs de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon. Il a intégré en 2019 les Parcs des Préalpes d'Azur et de la Sainte-Baume. Ces derniers se sont associés au Queyras pour la mutualisation d'un poste de géomaticien. À cette occasion, un nouveau mode de fonctionnement a été mis en place. Plutôt que d'attacher un géomaticien à un territoire, il a été proposé, dans une phase d'essai, de mutualiser des compétences des agents pour servir l'ensemble des Parcs adhérents, chacun étant référent par thématique (forêt, eau, agriculture, énergie...), et non par Parc. Outre le gain financier, cette mutualisation permet une meilleure qualité du service et un gain de temps dans les traitements de l'information.

Chiffres clés :

- 1 base de données unique pour les 6 Parcs adhérents en 2019
- Plus de 2000 jeux de données
- 120 jeux de données en Open data publiés sur le site datasud.fr
- 109 applications Parc
- 20 applications interparc, dont Chemins des Parcs

Cofinanceurs : Parcs naturels régionaux Camargue, Luberon, Préalpes d'Azur, Queyras, Sainte-Baume, Verdon

Contact : arnoul.hamel@parcduluberon.fr



“ Vie du Parc

Le syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Luberon

Le Parc naturel régional du Luberon est géré par un syndicat mixte, établissement public qui regroupe 3 types de collectivités territoriales :

- les 77 communes,
- les Conseils départementaux des Alpes de Haute-Provence et de Vaucluse,
- le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Pour assurer le fonctionnement du Parc et mettre en œuvre la charte, le comité syndical s'appuie sur une équipe technique d'une cinquantaine de personnes.

Le syndicat mixte de gestion est administré par un Comité syndical de 99 délégués désignés par les communes, le Conseil régional, les Conseils départementaux des Alpes de Haute-Provence et de Vaucluse, et par les communautés de communes et d'agglomération adhérentes.

Ses membres ont voix délibérative.

Le Comité syndical s'est réuni 6 fois en 2019 : 26 février, 28 mars, 2 juillet, 18 juillet, 11 octobre, 19 décembre.

Présidente: Dominique Santoni

Les délégués des communes

• Ansois

Titulaire: Mickaël Cavalier
Suppléante: Isabelle Chanourdie

• Apt

Titulaire: Gaëlle Lettéron
Suppléante: Marie-Christine Kadler

• Aubenas-les-Alpes

Titulaire: Roland Petiet
Suppléante: Catherine Charbonnier

• Beaumont-de-Pertuis

Titulaire: Stéphanie Negrel
Suppléant: Xavier Roumanie

• Bonnieux

Titulaire: Gino Morello
Suppléante: Danièle Negrin

• Buoux

Titulaire: Philippe Roux
Suppléante: Karine Chabaud

• Cabrières-d'Aigues

Titulaire: Geneviève Jean
Suppléant: Jacques Arutunian

• Cabrières-d'Avignon

Titulaire: Yves Prouvenc
Suppléant: René Moretti

• Cadenet

Titulaire: Fernand Perez
Suppléante: Denise Richard

• Caseneuve

Titulaire: Laurence Ponchon
Suppléant: pas désigné

• Cavaillon

Titulaire: Valérie Delonnette
Suppléant: Gérard Justiwesky

• Céreste

Titulaire: Pierrette Frimas
Suppléant: Gérard Baumel

• Cheval-Blanc

Titulaire: Félix Borel
Suppléant: Serge Silvestre

• Corbières

Titulaire: Michel-Axel Roux
Suppléant: pas désigné

• Cucuron

Titulaire: Anne-Cécile Reus
Suppléant: Alain Gueydon

• Dauphin

Titulaire: Hélian Ravary
Suppléant: Michel Gasparin

• Forcalquier

Titulaire: André Berger
Suppléante: Dominique Rouanet

• Gargas

Titulaire: Nadine Sarto Barancourt
Suppléante: Corinne Paiochi

• Gordes

Titulaire: Paul Granier
Suppléant: Olivier Thocquenne

• Goult

Titulaire: Didier Perello
Suppléante: Alice Philippe

• Grambois

Titulaire: Christian Autard
Suppléant: Alain Feretti

• Joux

Titulaire: Alessandro Pozzo
Suppléant: Lucien Aubert

• La Bastide-des-Jourdans

Titulaire: Michel Ruffinatti
Suppléant: Michel Bestagno

• La Bastidonne

Titulaire: Jacques Decuignières
Suppléante: Maryvonne Rosello

• La Brillanne

Titulaire: Michel Binois
Suppléant: Philippe Montillaud

• La Tour d'Aigues

Titulaire: Mariane Domeizel
Suppléant: Grigori Germain

• Lacoste

Titulaire: Marie-Thérèse Carmagnole
Suppléante: Geneviève Récubert

• Lagarde-d'Apt

Titulaire: Elisabeth Murat
Suppléante: Martine Rayne

• Lagnes

Titulaire: Jean-Pierre Leroux
Suppléant: Georges de Valence

• Lauris

Titulaire: Serge Vanneyre
Suppléant: André Rousset

• Les Beaumettes

Titulaire: Claire Aragones
Suppléant: Sylvain Leredde

• Les Taillades

Titulaire: Claude Badoc
Suppléante: Nicole Girard

• Limans

Titulaire: Arnaud Boutet
Suppléante: Nathalie Souchard

• Lioux

Titulaire: Francis Farge
Suppléante: Frédérique Jouve

• Lourmarin

Titulaire: Joël Raymond
Suppléant: Cyrille Barthélémy

• Lurs

Titulaire: Patrick André
Suppléante: Emmanuelle Frielingsdorf

• Manosque

Titulaire: Jean-Denis Daumas
Suppléant: Jacques Bres

• Maubec

Titulaire: Alain Cahour
Suppléant: Jean-Louis Boquis

• Ménerbes

Titulaire: Christian Ruffinato
Suppléante: Catherine Rossi

• Mérindol

Titulaire: Jacqueline Combe
Suppléant: Mathieu Ripert

• Mirabeau

Titulaire: Laurence de Luze
Suppléant: Bernard Labbaye

• Montfuron

Titulaire: Pierre Fischer
Suppléant: Gérard Guillot

• Montjustin

Titulaire: André Bouffier
Suppléant: Pierre Pellegrin

• Murs

Titulaire: Anne-Marie Cheyrezy
Suppléante: Catherine Delassus-Nollet

• Niozelles

Titulaire: Jacques Pensa
Suppléant: Christian Savonet

• Oppède

Titulaire: Alain Deille
Suppléante: Michelle Olivet

• Oppedette

Titulaire: Max Fayet
Suppléant: pas désigné

• Pertuis

Titulaire: Bernard Frayssinet
Suppléant: Lucien Galland

• Peypin-d'Aigues

Titulaire: Christiane Naji
Suppléant: Olivier Calamote

• Pierrerue

Titulaire: Jean-Marc Blanc
Suppléante: Pascale Lenglet

• Pierrevert

Titulaire: Pierre Benas
Suppléante: Jacqueline Plasson

• Puget

Titulaire: Alain Sage
Suppléante: Christelle Fernandez

• Puyvert

Titulaire: Yolande Primo
Suppléante: Sandrine Redenti

• Reillanne

Titulaire: Philippe Bressange
Suppléante: pas désigné

• Revest-des-Brousses

Titulaire: Laurent Bossut
Suppléant: Jean-Claude Arnoux

• Robion

Titulaire: Jérôme De Luca
Suppléant: Florian Mollieux

• Roussillon

Titulaire: Sabine Gatin
Suppléant: André Bonhomme

• Rustrel

Titulaire: Michelle Wolf
Suppléante: Laure Daillant

• Saignon

Titulaire: Jean-Pierre Boyer
Suppléant: François Dupoux

• Sainte-Tulle

Titulaire: Frédéric Blachère
Suppléante: Nelly Bajolle

• Saint-Maime

Titulaire: Mireille Bor
Suppléant: Daniel Vasseur

• Saint-Martin-de-Castillon

Titulaire: Gérard Matheron
Suppléant: Jean-Marie Collin

• Saint-Martin-de-la-Brasque

Titulaire: Marie-Claire Féréoux
Suppléante: Joëlle Richaud

• **Saint-Martin-les-Eaux**
Titulaire : Marie-Elisabeth
Chrisostome
Suppléant : Florian Guillaume

• **Saint-Michel l'Observatoire**
Titulaire : Pascal Depoisson
Suppléante : Martine Rodriguez

• **Saint-Pantaléon**
Titulaire : Paule Daprés
Suppléante : Liliane Tiepolo-Bellebeau

• **Saint-Saturnin-lès-Apt**
Titulaire : Gisèle Magne
Suppléant : Alain Pons

• **Sannes**
Titulaire : Gilles Moyne
Suppléante : Armelle Touati

• **Sigonce**
Titulaire : Christian Chiapella
Suppléant : Jacques Féraud

• **Sivergues**
Titulaire : José Devaux
Suppléante : Gisèle Martin

• **Vachères**
Titulaire : Sergio Ilovaïsky Cano
Suppléant : Alain Clapier

• **Viens**
Titulaire : Jean-Pierre Peyron
Suppléante : Camille Mathieu

• **Villars**
Titulaire : Ludovic Bonnet
Suppléante : Magali Laffont

• **Villelaure**
Titulaire : Catherine Serra
Suppléant : Jean-Louis Robert

• **Villemus**
Titulaire : Pierre Pourcin
Suppléant : Jean-François Chabran

• **Villeneuve**
Titulaire : José Yevenes
Suppléant : Charlie Perpete

• **Volx**
Titulaire : Philippe Daumas
Suppléante : Claudette Saint-Martin

Les délégués du Conseil régional

- Titulaire : **Julien Aubert**
- Suppléant : **Jean-Marc Martin-Teissere**
- Titulaire : **Jacqueline Bouyac**
- Suppléant : **Jean-Bernard Mion**
- Titulaire : **Nathalie Czimer-Sylvestre**
- Suppléant : **Louis Biscarrat**
- Titulaire : **Jeannine Douzon**
- Suppléant : **Jean-Alexandre Mousset**
- Titulaire : **David Géhant**
- Suppléante : **Eliane Bareille**
- Titulaire : **Roselyne Giai-Gianetti**
- Suppléante : **Chantal Eyméoud**
- Titulaire : **Thibault de La Tocnaye**
- Suppléant : **Olivier Bettati**
- Titulaire : **Bénédicte Martin**
- Suppléante : **Sonia Zidate**
- Titulaire : **Stéphane Sauvageon**
- Suppléant : **Michel Bissière**

Les délégués des Conseils départementaux

Alpes de Haute-Provence

- Titulaire : **Pierre Pourcin**
- Suppléant : **Jérôme Dubois**
- Titulaire : **Emmanuelle Fontaine-Domeizel**
- Suppléante : **Clotilde Berk**
- Titulaire : **Serge Sardella**
- Suppléant : **Jean-Christophe Pétrigny**

Vaucluse

- Titulaire : **Elisabeth Amoros**
- Suppléante : **Clémence Marino-Philippe**
- Titulaire : **Suzanne Bouchet**
- Suppléante : **Laure Comte-Berger**
- Titulaire : **Jean-François Lovisolo**
- Suppléant : **Max Raspail**
- Titulaire : **Rémi Rayé**
- Suppléante : **Danielle Brun**
- Titulaire : **Dominique Santoni**
- Suppléant : **Christian Mounier**
- Titulaire : **Noëlle Trinquier**
- Suppléante : **Sylvie Fare**

Les délégués des communautés de communes et d'agglomération

Communauté de communes Pays d'Apt Luberon (CCPAL)

- Titulaire : **Frédéric Sacco**
- Suppléant : **en attente de désignation**

Communauté territoriale Sud Luberon (Cotelub)

- Titulaire : **Paul Fabre**
- Suppléant : **en attente de désignation**

Durance Luberon Verdon Agglomération (DLVA)

- Titulaire : **Christian Chenez**
- Suppléant : **Jérôme Dubois**

Communauté de communes Pays de Forcalquier-Montagne de Lure (PFML)

- Titulaire : **Nadine Curnier**
- Suppléante : **Maryse Blanc**

Les membres associés

(voix consultatives)

- Président honoraire du Parc
- Délégués des chambres consulaires
- Représentant du CESER de la Région
- Président du conseil scientifique
- Délégués du conseil des associations
- Délégués du conseil de développement et de transition
- Délégué du Syndicat mixte de défense et de valorisation forestière
- Délégué du Syndicat mixte d'aménagement de la Vallée de la Durance

Les invités

- Représentants de l'État
- Représentante du Trésor public
- Représentants de la CC Haute-Provence Pays de Banon, de la CA Luberon Monts de Vaucluse et de la métropole Aix-Marseille-Provence
- Techniciens de l'État et des collectivités : Dréal Provence-Alpes-Côte d'Azur, Conseil régional, Départements des Alpes de Haute-Provence et de Vaucluse

Le Bureau syndical du Parc, composé de 33 membres, assure la gestion courante. Il s'est réuni 3 fois en 2019 : 28 mai, 19 septembre, 5 novembre.

Présidente : Dominique Santoni

Les délégués des communes

MEMBRES DE DROIT

Communes de + de 10 000 habitants

- Apt, **Gaëlle Lettéron**
- Cavaillon, **Valérie Delonnette**
Vice-présidente du Parc, Présidente de la commission Mobilisation des publics
- Manosque, **Jean-Denis Daumas**
- Pertuis, **Bernard Frayssinet**

AUTRES COMMUNES

- Ansouis, **Mickaël Cavalier**
- Buoux, **Philippe Roux**
- Cabrières-d'Aigues, **Geneviève Jean**
Vice-présidente, Présidente de la commission Aménagement durable et Patrimoine culturel - Transition énergétique
- Forcalquier, **André Berger**
Vice-président du Parc, Président de la commission Agriculture et Tourisme durables
- Gargas, **Nadine Sarto-Barancourt**
- La Bastidonne, **Jacques Decuignières**
- Limans, **Arnaud Boutet**
- Maubec, **Alain Cahour**
- Mérindol, **Jacqueline Combe**
- Montfuron, **Pierre Fischer**
- Oppède, **Alain Deille**
- Puyvert, **Yolande Primo**
- Roussillon, **Sabine Gatin**
- Saint-Martin-de-Castillon, **Gérard Matheron**
- Saint-Martin-les-Eaux, **Marie-Élisabeth Chrisostome**
- Saint-Maime, **Mireille Bor**
- Saint-Pantaléon, **Paule Daprés**
- Saint-Saturnin-lès-Apt, **Gisèle Magne**
Vice-présidente du Parc, Présidente de la commission Patrimoine et Ressources naturels
- Sainte-Tulle, **Frédéric Blachère**
- Volx, **Philippe Daumas**

Les délégués du Conseil régional

- Nathalie Czimer-Sylvestre
- Roselyne Gai-Gianetti
- Stéphane Sauvageon
Vice-président du Parc, Président de la commission Finances, Administration et Ressources humaines - Évaluation et Observatoire du territoire

Les délégués des Conseils départementaux

Alpes de Haute-Provence

- Serge Sardella

Vaucluse

- Dominique Santoni, *Présidente du Parc*
- Noëlle Trinquier
- Élisabeth Amoros

Les délégués des communautés de communes et d'agglomération

- Christian Chenez (conseiller communautaire DLVA)
- Paul Fabre (Président de Cotelub)

Les membres associés

(voix consultatives)

Représentants des chambres consulaires :

- Sandrine Faucou et Gilbert Goletto (Chambre d'Agriculture 04)
- Joël Bouscarle (Chambre d'Agriculture 84)
- À désigner (Chambre de Commerce et d'Industrie 84)
- Henri Damia (Chambre de Commerce et d'Industrie 04)
- Jean Sanchez (Chambre des Métiers 84)

Les invités

Représentants de l'État :

- Dominique Conca (Sous-Préfète d'Apt)
- Fabienne Ellul (Sous-Préfète de Forcalquier)

Représentante du Trésor public :

- Valérie Guigon

Techniciens de l'État et des collectivités :

- Isabelle Bayonnette et Pascale Benoît (Région Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- Gilles Desjardins (Département des Alpes de Haute-Provence)
- Stéphanie Mari (Département de Vaucluse)

Représentant du Conseil scientifique :

- Thierry Tatoni

Les commissions et groupes de travail thématiques du Parc sont consultatifs. Ils proposent et émettent des avis sur les projets du Parc, font le bilan de ceux réalisés, définissent et proposent les programmes d'actions. Ce sont des aides à la décision des bureaux et comités syndicaux.

Commission « Finances, Administration et Ressources humaines, Évaluation et Observatoire »

• Président: **Stéphane Sauvageon**

La commission s'est réunie 3 fois en 2019: 12 février, 13 mars, 9 décembre.

Commission « Agriculture et Tourisme durables »

• Président: **André Berger**

La commission s'est réunie 2 fois en 2019: 29 mars, 22 octobre.

- Le comité de pilotage « Maison de la biodiversité » s'est réuni 4 fois en 2019: 4 avril, 12 juin, 11 juillet, 3 octobre.
- Le comité de pilotage « De la ferme à ta cantine » s'est réuni 1 fois en 2019: 18 octobre.
- Le comité de pilotage « Programme national pour l'alimentation » s'est réuni 1 fois en 2019: 26 février.
- Le comité de pilotage « Contrat foncier local » s'est réuni 1 fois en 2019: 19 mars.
- Le groupe « Agréments marque Valeurs Parc et CETD » s'est réuni 1 fois en 2019: 13 juin.
- Le comité de pilotage « Espace valléen Luberon-Lure » s'est réuni 1 fois en 2019: 22 novembre.

Commission « Mobilisation des publics »

• Présidente: **Valérie Delonnette**

La commission ne s'est pas réunie en 2019.

- La sous-commission « Éducation / public scolaire » s'est réunie 1 fois en 2019: 22 janvier.
- La sous-commission « Accueils collectifs de mineurs » s'est réunie 1 fois en 2019: 6 juin.
- Le comité de pilotage « Les relais du Parc » s'est réuni 2 fois en 2019: 28 mai, 4 juillet.



Commission « Aménagement durable et Patrimoine culturel – Transition énergétique »

• Présidente: **Geneviève Jean**

La commission s'est réunie 3 fois en 2019: 6 mars, 15 mai, 6 décembre.

- Le comité de pilotage « SEDEL-Énergie » (Services d'économies durables en Luberon), présidé par André Berger, s'est réuni 2 fois en 2019: 15 janvier, 17 octobre.
- Le comité de pilotage « TEPCV (Territoire à énergie positive pour la croissance verte) », présidé par André Berger, s'est réuni 1 fois en 2019: 25 janvier.
- Le comité de pilotage « Conseil en mobilité », présidé par Noëlle Trinquier, s'est réuni 3 fois en 2019: 21 mars, 9 juillet, 24 octobre.
- Le comité de pilotage « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages du Luberon », présidé par Noëlle Trinquier, ne s'est pas réuni en 2019.
- Les comités de pilotage « Plan de paysage Luberon-Lure » se sont réunis 12 fois en 2019:
 - Comité de pilotage général: 24 janvier à Cavailon, 4 juin à Manosque, 5 décembre à Pertuis.
 - Comités de pilotage locaux: 22 mars LMV, 26 mars et 12 novembre Pertuis, 28 mars et 12 décembre DLVA, 2 avril COTELUB, 5 avril HPPB et PFML, 9 avril CCPAL.
 - Comité de pilotage de validation de l'Observatoire photographique du paysage 2019: 21 octobre.

Commission « Patrimoine et Ressources naturels »

• Présidente: **Gisèle Magne**

La commission s'est réunie 1 fois en 2019: 11 décembre.

Les comités de pilotage Natura 2000 se sont réunis:

- Calavon (présidé par Didier Perello): pas de réunion en 2019.
- Luberon oriental (présidé par Pierre Fischer): 14 novembre.
- Massif des ocres (présidé par Jean-Pierre Peyron): 11 mars.
- Massifs du Petit Luberon et du Grand Luberon (présidés par Jacqueline Combe): 13 décembre.
- Monts de Vaucluse (présidé par Gisèle Magne): pas de réunion en 2019.
- Vachères (présidé par Philippe Bressange): 14 novembre.
- Le comité de pilotage « SEDEL-Eau » (Services d'économies durables en Luberon) s'est réuni 1 fois en 2019: 17 octobre.
- Le comité de pilotage « Économisons l'eau » s'est réuni 1 fois en 2019: 15 janvier.
- Le comité de pilotage « Contrat de gestion Largue-Laye » s'est réuni 1 fois en 2019: 11 juin.
- Le comité de pilotage « Plan de gestion stratégique zones humides Luberon-Lure » s'est réuni 1 fois en 2019: 21 mai.
- La Commission locale de l'eau Calavon-Coulon s'est réunie 1 fois en 2019: 8 octobre.

Commission Unesco

• Présidente: **Gisèle Magne**

La commission s'est réunie 1 fois en 2019: 6 décembre.

Conseil scientifique

Composé de 24 personnalités scientifiques d'horizons divers (sciences sociales et sciences de la nature), le Conseil scientifique du Parc naturel régional du Luberon et de la Réserve de biosphère Luberon-Lure est une commission consultative inscrite dans la Charte du Parc.

• Président: **Thierry Tatoni**

Le conseil s'est réuni 2 fois en 2019: 27 août, 6 novembre.

L'ÉQUIPE TECHNIQUE DU PARC EN 2019

DIRECTRICE

- Laure Galpin

COMITÉ DE DIRECTION

Laure Galpin • François Bec • Julien Briand • Matthieu Camps
Patrick Cohen • Arnoul Hamel • Solgne Louis • Mylène Maurel
Aline Salvaudon

COMMUNICATION

- Solgne Louis, responsable
- Denais Dominique, assistante

RÉVISION DE LA CHARTE

- Laure Vigouroux, chargée de mission

SECRÉTARIAT

- Élodie Degain, assistante de direction, assemblées délibérantes, responsable du pôle secrétariat
- Christyne Frézard, secrétariat des services
- Nadia Jaillette, secrétariat des services, plateforme de la rénovation énergétique
- Patricia Joubertjean, secrétariat des services, accueil Maison du Parc

BIODIVERSITÉ, GÉOLOGIE ET RESSOURCES NATURELLES

- Aline Salvaudon, responsable de pôle
En charge de la gestion des espaces naturels et de la charte forestière; animatrice du Conseil scientifique; coordinatrice de la Réserve de biosphère Luberon-Lure

ESPACES NATURELS

- Julien Baudat-Franceschi, chargé de mission Vautour percnoptère et Loup, et animateur Natura 2000
- Mathieu Berson, animateur Natura 2000
- Sophie Bourlon, animatrice Natura 2000
- Éric Garnier, chargé de mission sports de nature et fréquentation des milieux naturels (également rattaché à la mission tourisme)
- Laurent Michel, chargé de mission biodiversité et avis Parc

Eaux et rivières

- Cédric Proust, coordination de la mission eaux et rivières, chargé du SAGE Calavon-Coulon
- Jérôme Brichard, chargé de mission zones humides, biodiversité aquatique et animateur Natura 2000
- En cours de recrutement, chargé-e de mission ressource en eau et contrat de gestion du Largue

RÉSERVE NATURELLE GÉOLOGIQUE DU LUBERON

- Stéphane Legal, coordinateur de la mission géologie, conservateur de la RNGL, délégué Géoparc
- Pauline Coster, chargée de mission conservation et valorisation du patrimoine géologique

PATRIMOINE CULTUREL ET AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

- Patrick Cohen, responsable de pôle
Architecte du patrimoine; coordinateur du conseil architectural; en charge du patrimoine immobilier et mobilier du Parc

PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER

- Françoise Boulet-Delville, chargée de mission paysage
- Jérémie Haye, chargé de mission architecture, patrimoine bâti et qualité environnementale
- Clara Peltier, chargée de mission urbanisme et impacts
- Coline Phily, chargée de mission architecture et patrimoines

CONSEIL ARCHITECTURAL

+ 9 architectes conseillers dans les communes (prestataires externes)

PLATEFORME DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

- Coline Phily, coordinatrice
 - Nadia Jaillette, secrétariat
- + 1 thermicien (prestataire externe)

ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE

MAÎTRISE D'OUVRAGE DU PARC – PATRIMOINE IMMOBILIER

- Philippe Chiffolleau, chargé de mission bâtiments durables et éco-matériaux
- Frédéric Riccobene, entretien des bâtiments

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIE URBAINE

- Matthieu Camps, responsable de pôle
En charge de la transition énergétique et de l'animation TEPCV (Territoire à énergie positive pour la croissance verte)

SERVICES D'ÉCONOMIES DURABLES EN LUBERON (SEDEL-ÉNERGIE)

- Pascal Piedagniel, conseiller en énergie partagé
- Matthieu Simonneau, conseiller en énergie partagé
- Nicolas Tremblay, conseiller en énergie partagé

ÉCOLOGIE URBAINE

- Nicolas Bouedec, chargé de mission charte signalétique, zéro pesticide, déchets, changement climatique
- Nicolas Amblard, chargé de mission mobilité (mis à disposition par Cotelub)

AGRICULTURE ET TOURISME DURABLES, ÉCONOMIE RESPONSABLE

- Mylène Maurel, responsable de pôle
En charge du Projet alimentaire territorial Luberon

AGRICULTURE

- Nathalie Charles, chargée de mission agro-écologie, Bistrots de pays, marque Valeurs Parc
- Philippe Chiffolleau, chargé de mission agro-ressources

TOURISME DURABLE

- Jean-Noël Baudin, chargé de mission Espace valléen Luberon-Lure et marque Valeurs Parc

MAISON DE LA BIODIVERSITÉ

- Mathias Meignan, coordination
- Mohamed Nahal, accueil, visites et entretien des vergers
- Luis Llamas, entretien des vergers
- Régis Vandembroucke, entretien des vergers

ÉCONOMIE RESPONSABLE

- Philippe Chiffolleau

MOBILISATION DES PUBLICS

- Julien Briand, responsable de pôle
En charge du public scolaire, coordinateur des intervenants pédagogiques

ÉDUCATION AU TERRITOIRE

- Bruno Adam, chargé de mission formation accueils collectifs de mineurs
- Mariam Mehdi, chargée de mission public scolaire, interprétation des territoires + Intervenants en éducation au territoire (prestataires externes)

ÉVÉNEMENTIELS, ACCUEIL MAISON DU PARC, EXPOSITIONS

- Solgne Louis, coordination
- Dominique Denais, prêt d'expositions
- Nicole Villemus, accueil, boutique, standard
- Patricia Joubertjean et Nadia Jaillette, complément accueil

APPUI ET MOYENS GÉNÉRAUX

- Arnoul Hamel, co-responsable de pôle
En charge du système d'information territorial (SIT PNR PACA), du dispositif de suivi du territoire et de l'informatique; de l'évaluation de la mise en œuvre de la charte; de la coopération avec le Maroc
- François Bec, co-responsable de pôle
En charge des finances et du budget

FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

- Christine Cecconi, comptabilité fournisseurs, personnel
- Marie-Line Desprès, ressources humaines

SYSTÈMES D'INFORMATION

- Muriel Krebs, système d'information territorial (SIT PNR PACA), dispositif de suivi du territoire et informatique

MARCHÉS PUBLICS

- Nathalie Ravel, achats éco-responsables, assistance à maîtrise d'ouvrage



CONTRATS TEMPORAIRES

(Contrats commencés ou achevés en 2019)

- **Garde régionale forestière (GRF)**: 19 jeunes en contrats saisonniers du 22 juin au 24 août 2019, dont 1 coordonnateur dès le 1^{er} juin pôle biodiversité, géologie et ressources naturelles
- **Services civiques**: Sébastien Centanni et Florian Patouillard, mission avifaune pour 6 mois chacun
- **Alisson Boko**: CDD 1 mois, remplacement congés annuels (août 2019) - accueil/pôle mobilisation des publics
- **Yohan Bourcier**: CDD 1 an (départ octobre 2019) - pôle transition énergétique et écologie urbaine
- **Pauline Coster**: CDD 3 ans (arrivée avril 2019) - pôle biodiversité, géologie et ressources naturelles
- **Pierre Delot**: CDD 1 an, surcroît d'activité (juin 2018-juin 2019) pôle patrimoine culturel et aménagement durable du territoire
- **Chloé Deyna**: contrat d'apprentissage (arrivée septembre 2019) pôle biodiversité, géologie et ressources naturelles
- **Basile Diaz**: CDD 1 an, surcroît d'activité (juillet-décembre 2019) pôle patrimoine culturel et aménagement durable du territoire
- **Laurent Grille**: CDD, remplacement maladie (départ mars 2019) pôle patrimoine culturel et aménagement durable du territoire
- **Pascal Piedagnel**: CDD 1 an (arrivée octobre 2019) pôle transition énergétique et écologie urbaine
- **Coline Phily**: CDD 3 ans (arrivée mars 2019) pôle patrimoine culturel et aménagement durable du territoire
- **Khadi Yacine Pouye**: CDD remplacement congé maternité (août 2018-janvier 2019) - Pôle biodiversité, géologie et ressources naturelles
- **Laure Reynaud**: CDD 2 ans (départ octobre 2019) pôle agriculture et tourisme durables
- **Rémy Sta**: mission ponctuelle d'expertise (activité à titre accessoire, début août 2019) - direction
- **Laure Vigouroux**: CDD 1 an (arrivée novembre 2019) - direction

DÉPARTS

(emplois permanents)

- **Christine Balme**: départ à la retraite en mars
- **Magda Bouton**: mutation auprès d'une autre collectivité en avril
- **Fabrice Dubourdeaux**: départ volontaire (démission) en juillet
- **Florian Fernandez**: départ volontaire (démission) en mars
- **Michel Rambaud**: départ à la retraite en juin

ARRIVÉES

(emplois permanents)

- **Élodie Degain**: assistante de direction, arrivée par voie de mutation en juin 2019
- **Frédéric Riccobene**: entretien du patrimoine du Parc, arrivé en septembre 2019

STAGIAIRES

Biodiversité, géologie et ressources naturelles :

- Base de données SIT du patrimoine géologique: **Pauline Coster** (janvier-février)
- Examen périodique de la Réserve de biosphère Luberon-Lure: **Claire Martin** (février à août)
- Sylviculture truffière des Craux: **Enguerrand Ferri-Pisani** (février)
- Stratégie de recensement des forages: **Roman Castel** (mai à septembre)
- Identification de l'habitat propice aux chiroptères: **Naïs Sigaud** (juin et octobre)
- Inventaire de colonies de reproduction de chauves-souris: **Clara Trouillet** (juin à août)
- Charte forestière de territoire Luberon-Lure: **Sylvain Rouvier** (juin à août)
- Biodiversité dans les bâtiments et espaces agricoles: **Gerwin Van Broekhoven** (novembre 2019 à mars 2020)

Transition énergétique et Écologie urbaine

- 10 ans de SEDEL-Énergie: **Adama Thiam** (janvier-juillet)

Agriculture et Tourisme durables, Économie responsable

- Étude phytochimique et pharmacologique sur *Hélichrysum stoechas*: **Auriane Olive** (janvier-juillet)

Communication

- Vidéo sorties buissonnières: **Léo Graille-Avy** (mars-avril)

Divers stagiaires (stages de courte durée type stages de troisième) ont aussi été accueillis et encadrés par les techniciens du Parc tout au long de l'année, à la Maison du Parc et à la Maison de la biodiversité.

PARTENAIRES HÉBERGÉS PAR LE PARC

À la Maison du Parc à Apt:

- Syndicat intercommunal de rivière Calavon-Coulon (Sirc)
- Réseau des parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur: Coralie Leblan (SIT) et Laure Reynaud (tourisme durable)

Au Château de l'environnement à Buoux:

- Ligue pour la protection des oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur (LPO)
- Vacances Léo Lagrange (délégation de service public du PNRL)



LE BUDGET DU PARC EN 2019

	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	6 356 502,76 €	6 063 972,81 €
Investissement	2 119 481,11 €	2 381 890,35 €

Les recettes

Le Parc ne perçoit pas de fiscalité, ses recettes proviennent essentiellement :

- des participations de ses membres (Région, Départements des Alpes de Haute-Provence et de Vaucluse, communes adhérentes) et d'une dotation de l'État;
- de recettes propres comme les honoraires perçus lors de la réalisation de certaines missions (assistance à maîtrise d'ouvrage par exemple);
- de financements sur le programme d'actions (Union européenne, État, Région, Départements, autres).

Le Parc peut également percevoir des aides de mécènes.

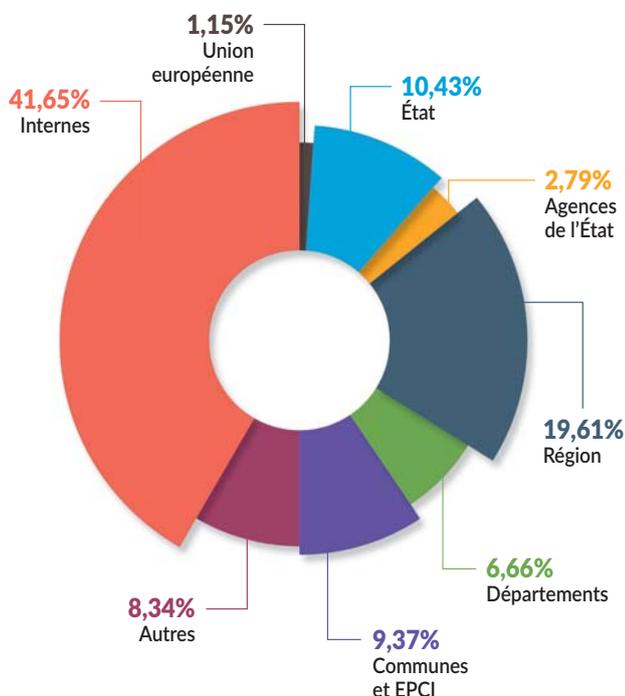
Les dépenses

Le budget du Parc du Luberon est constitué d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement, au sein desquelles 2 grands types de dépenses se dégagent : celles relevant des charges de structure et celles contribuant à la mise en œuvre du programme d'actions du Parc.

Les dépenses de personnel représentent 31% des dépenses du Parc (fonctionnement et investissement) : pour mettre en œuvre sa Charte, le Parc mobilise son équipe technique pour la réalisation d'études, d'inventaires, ou encore pour de l'animation, conception, assistance...

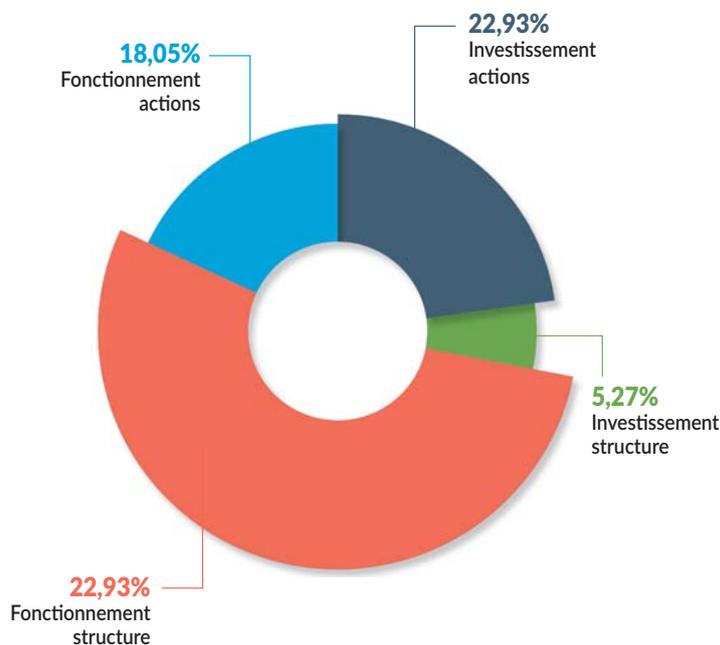
RECETTES RÉALISÉES EN 2019 FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

8 475 983,87 €



DÉPENSES CUMULÉES 2019 FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

8 445 863,16 €

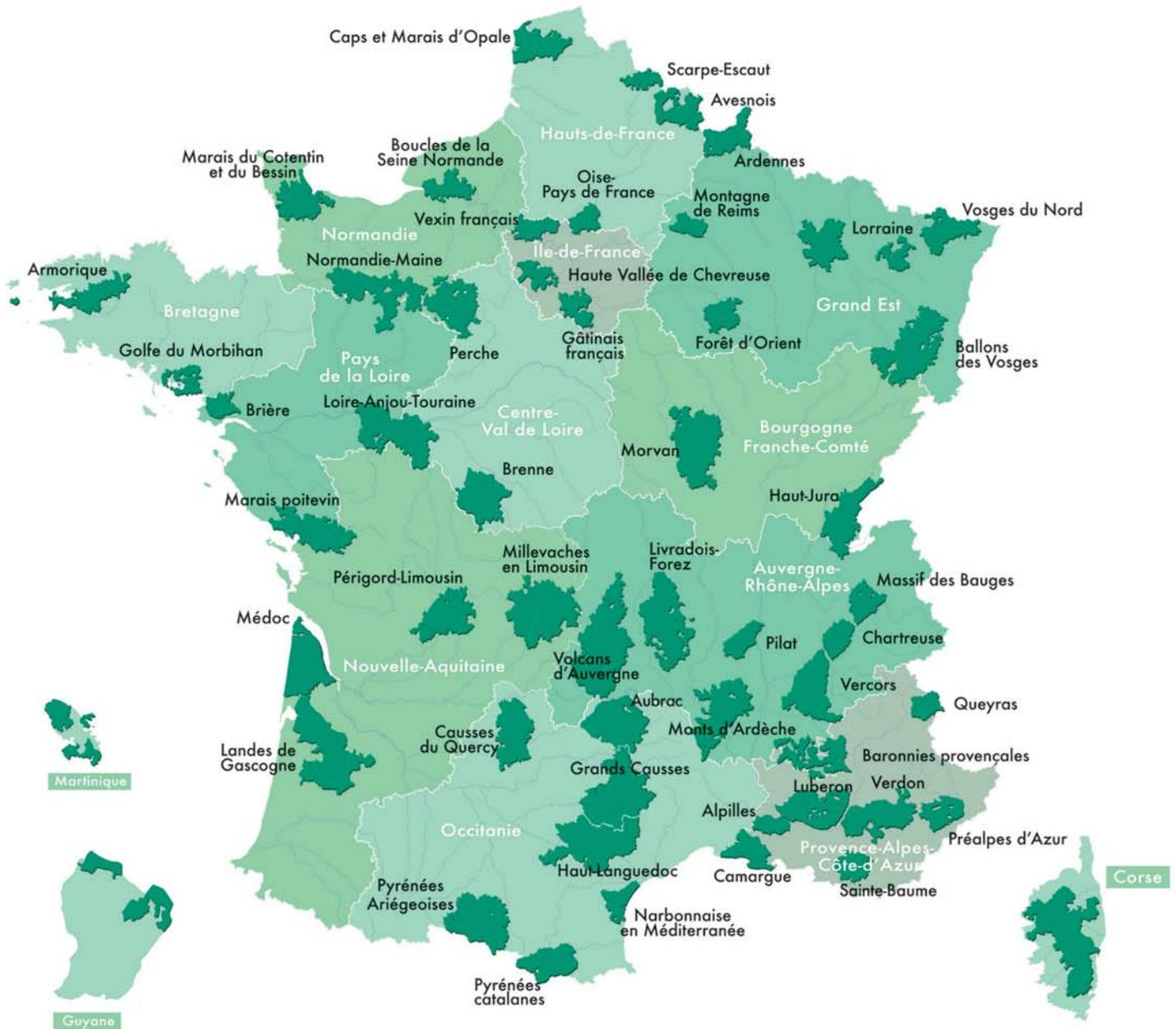


- Union européenne
- État (dotations, actions, FCTVA et subventions)
- Agences de l'État (Eau, Ademe)
- Région (statutaire et actions fonct + invest)
- Départements (statutaire et actions fonct + invest)
- Communes et EPCI (statutaire et actions fonct + invest)
- Autres et exceptionnelles (mécénats, vente CEE...)
- Internes (excédent reporté, mouvements d'actifs, recettes propres)

- Fonctionnement programme d'actions (avec personnel saisonnier GRF)
- Investissement programme d'actions
- Investissement structure (emprunts, mouvements d'actifs et d'ordre)
- Fonctionnement structure (personnel et charges générales hors actions)

Une autre vie s'invente ici

54 Parcs naturels régionaux de France





- 183 860 habitants (source Insee-RGP 2017)
- 185 145 hectares
- 77 communes
- 4 communautés de communes, 2 communautés d'agglomération, 1 métropole
- 2 départements : Alpes de Haute-Provence et Vaucluse
- 1 région : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Date : 2018
 Sources : PNRL, BD Cartho
 BaseDeDonnées®-©IGN PFAR 2007-2018
 Cartographie : A. HAMEL-SIT-PNR-PACA-Luberon

Pour en savoir plus sur le Parc naturel régional du Luberon, ses missions et ses actions :

parcduluberon.fr
geo.pnrpaca.org

Venez à la Maison du Parc
 Participez à nos événements
 Inscrivez-vous à la Lettre du Parc

- @pnrluberon
- @PnrLuberon
- @parcduluberon
- Parc du Luberon



Parc naturel régional du Luberon
 60, place Jean Jaurès • BP 122 • 84400 Apt Cedex
 Tél. +33 (0)4 90 04 42 00 • www.parcduluberon.fr

